

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE



RAPPORT NATIONAL DE PROGRES DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT Année 2012



Réalisé sous la coordination de
l'Institut National de la Statistique

Carte du Cameroun



Photo 1 : S.E. Paul Biya



Photo 2 : Maquette du port en eau profonde de Kribi

« ... En plaçant mon mandat sous le signe des Grandes Réalisations, je vous invite tous à faire montre de plus d'audace, de plus de créativité, de plus d'innovation. Vous, Camerounais de la diaspora en particulier, sortis des plus grandes écoles, exerçant vos activités dans des sociétés de rang mondial, vous qui excellez dans les domaines de pointe, le moment est venu de mettre votre expertise au service de votre pays.... ».

(S.E. Paul BIYA, Extrait du discours du 03 novembre 2011 lors de sa prestation de serment à l'Assemblée Nationale)

Sommaire

Note de synthèse	7
1. INTRODUCTION	10
1.1. Cadre de préparation	10
1.2. Source de données	4
1.3. Contraintes et difficultés	4
2. PRESENTATION DU CAMEROUN	5
2.1. Milieu physique.....	5
2.2. Données administratives.....	5
2.3. Caractéristiques socio-économiques	6
2.4. Faits marquants des 24 derniers mois	7
3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2012	8
OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM	8
OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS	14
OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES.....	16
OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.....	21
OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE	24
OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES	26
OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE	31
OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT	37
ACTIONS TRANSERVALES A TOUTES LES CIBLES A ENTREPRENDRE POUR LA REALISATION DES OMD.....	42
ANNEXES	44
Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD	44
Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs	45

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ACEFA	Assistance Conseils Expertises Foncières et Agricoles
APEE	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BIT	Bureau International du Travail
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAMAIR-Co	Cameroon Airlines Corporation
CAMRAIL	Cameroon Railways
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAMWATER	Cameroon Water Utilities
CARMMA	Campagne d'Accélération pour la Réduction de la Mortalité Maternelle
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNLS	Comité National de Lutte contre le SIDA
CTSE/DSCE	Comite Technique de Suivi-Evaluation du DSCE
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSC	Enquête Démographique et de Santé du Cameroun
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
EIE	Etude d'Impact Environnemental
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EPT	Education Pour Tous
EPU	Education Primaire Universelle
FCFA	Franc de la Communauté Française d'Afrique
FNE	Fonds National de l'Emploi
INS	Institut National de la Statistique
KPDC	Kribi Power Development Company
MICS	Multiple Indicators Cluster Survey (Enquête par grappes à Indicateurs Multiples)
MIILDA	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'Action
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINPOSTEL	Ministère des Postes et Télécommunications
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MIRAP	Mission de Régulation des Approvisionnements en Produits de grande consommation
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMD-CADRE	OMD-Capacités Développées et Renforcées
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PAEPA-MRU	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural
PAEPA-MSU	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Semi-Urbain
PAM	Programme Alimentaire Mondial

PDUE	Projet de Développement Urbain et d'assainissement en Eau
PECIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PNGE	Programme National de Gestion de l'Environnement
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
ProPSFE	Programme Sectoriel Forêts et Environnement
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SIE	Système d'Information Energétique
SMIG	Salair Minimum Interprofessionnel Garanti
SONU	Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence
SSE	Stratégie Sectorielle de l'Education
SSN	Système Statistique National
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TPI	Traitement Préventif Intermittent
TPM+	Tuberculose Pulmonaire à Microscopie positive
UFA	Unités Forestières d'Aménagement
UIT	Union Internationale des Télécommunications
UNFPA	United Nations Fund of Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
WC	Water Closet
ZEP	Zone d'Education Prioritaire
ZIC	Zones d'Intérêt Cynégétiques
ZIGC	Zones d'Intérêt Cynégétiques à Gestion Communautaire

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : S.E. Paul Biya, lors de la pose de la première pierre du port en eau profonde de Kribi, (Kribi le 8 octobre 2011).	2
Photo 2 : Port en eau profonde de Kribi (maquette)	8
Photo 3 : Agriculture, moteur de lutte contre la pauvreté	14
Photo 4 : Elèves camerounais dans une localité en zone d'éducation prioritaire	14
Photo 5 : Elèves camerounais dans une salle de classe moderne	14

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Incidence de la pauvreté (Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté)	9
Graphique 2: Indice d'écart à la pauvreté (Profondeur de pauvreté)	9
Graphique 3 : Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	9
Graphique 4 : Taux d'emploi chez les 15-64 ans ?? (A revoir)	10
Graphique 5: Taux d'achèvement dans le primaire	14
Graphique 6: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	15
Graphique 7: Indice de parité basé sur le taux d'alphabétisation des 15-24 ans	17
Graphique 8 : Evolution de la proportion des actifs occupés dans le secteur informel agricole	18
Graphique 9: proportion des femmes dans les fonctions politiques entre 2007 et 2011	19
Graphique 10: Proportion (en %) de maires et adjoints aux maires de sexe féminin en 2007-2012	19
Graphique 11: Mortalité des enfants (en pour 1000) par période avant l'EDS-MICS 2011	21
Graphique 12 : Prévalence du paludisme (en %) par région ou milieu de résidence	22
Graphique 13: Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	24
Graphique 14 : Prévalence du VIH, dans la population de 15-49 ans par milieu de résidence en 2004 et 2011	26
Graphique 15 : Evolution du taux de croissance des personnes vivant sous ARV entre 2005 et 2011	27
Graphique 16 : Evolution du nombre de décès pour cause de paludisme chez les femmes enceintes (2008 -2011)	27
Graphique 17 : Enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (en%)	28
Graphique 18 : Pourcentage des femmes enceintes ayant dormi sous une MII la nuit précédente	28
Graphique 19 : Evolution du nombre de nouveaux cas du paludisme	28
Graphique 20 : Evolution du nombre de cas de tuberculose dépistés (en milliers) au Cameroun de 2002 à 2011	28
Graphique 21 : Evolution du pourcentage de malades complètement guéris parmi les nouveaux cas déclarés (2003 à 2009)	29
Graphique 22 : Evolution de la superficie des forêts avec plan d'aménagement (% superficie totale de forêt)	33
Graphique 23 : Proportion des ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier	35
Graphique 24 : Proportion (en %) de la population habitant dans les logements avec des matériaux définitifs	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Proportion de travailleurs pour compte propre et aides familiaux dans la population active occupée, 15-64 ans, selon le milieu de résidence	10
Tableau 2 : Proportion de travailleurs propres comptes et aides familiaux dans la population active occupée 15-64 ans en 2007, selon le milieu de résidence et le sexe	10
Tableau 3 : Taux de sous-emploi global	11
Tableau 4 : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans	11
Tableau 5 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale	13
Tableau 6 : Taux net global de scolarisation au primaire (6-11 ans fréquentant le primaire ou le secondaire)	14
Tableau 7: Taux d'alphabétisation de 15-49 ans	15
Tableau 8: Indice de parité filles/garçons dans les enseignements primaire et secondaire	16
Tableau 9: Part (%) des femmes dans l'emploi salarié non agricole	17
Tableau 10 : Proportion de sièges occupés au parlement national par des femmes	18
Tableau 11: Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés par région ou milieu de résidence	22
Tableau 12: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole	22
Tableau 13 : Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)	24
Tableau 14: Prévalence du VIH, dans la population de 15-49 ans, par région, en 2004 et 2011	26
Tableau 15 : Aires désertiques reboisées dans l'Opération Sahel Vert	31
Tableau 16: Pourcentage de la population utilisant les combustibles solides	32
Tableau 17: Proportion (en %) de la population ayant accès à une eau potable de boisson	34
Tableau 18 : Proportion (%) de la population habitant dans des logements disposant d'installations sanitaires améliorées (wc avec chasse d'eau, latrines aménagées)	35
Tableau 19 : Evolution du stock de la dette publique et du service de la dette (milliards de FCFA)	2
Tableau 20 : Projection du stock de la dette publique, du service de la dette publique et des recettes d'exportation (en milliard de FCFA)	2
Tableau 21: viabilité de la dette	39
Tableau 22: Paysage médiatique camerounais	40
Tableau 23 : Indicateurs d'accès aux TIC en 2007	40

Avant-Propos

Le suivi des progrès vers les OMD au niveau national, a conduit le Cameroun à publier en 2001, 2002 et 2003 les trois premiers rapports des progrès vers l'atteinte des OMD sous l'égide du MINEPAT.

Depuis la mise en œuvre du DSRP puis du DSCE, les autorités camerounaises ont convenu de faire de la production des rapports de progrès un outil important du suivi-évaluation. Ce qui s'est matérialisé par la publication des éditions 2008 et 2010 du rapport national et de 10 rapports régionaux des progrès vers les OMD. Dans ce cadre et afin de rester réaliste, le gouvernement a désormais aligné l'horizon des OMD à 2020 qui correspond à l'échéance du DSCE.

Tout comme les éditions 2008 et 2010, la présente a été élaborée sous la coordination de l'Institut National de la Statistique avec l'appui du PNUD à travers le Projet OMD-CADRE.

1. EVALUATION DES PROGRES

OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim

La perspective de réaliser cet objectif à l'horizon 2020 reste incertaine si on s'en tient à la tendance actuelle. Les principaux indicateurs de pauvreté sont restés stables en milieu urbain et ont connu un repli en milieu rural entre 2001 et 2007. Dans l'ensemble la proportion de la population pauvre reste stable. L'emploi est en nette progression, la préoccupation majeure reste le sous-emploi qui se trouve très au-dessus de 50 %. La multiplication des projets structurant et les mesures mises en place pour l'emploi des jeunes en particulier porte à croire à un futur moins ombre en matière d'emploi.

OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous

Dans le secteur de l'éducation, les efforts que le gouvernement ne cesse de consentir depuis quelques années pour rendre l'école primaire universelle continuent de porter les fruits. A en juger par le taux net global de scolarisation au primaire qui gagne un peu plus de 7 points entre 2007 et 2010, passant de 70,4% à 77,6%. En outre, le taux d'achèvement dans le primaire est allé croissant, valant 57,9% sur l'année scolaire 2003/2004 et 73,0% lors de l'année scolaire 2009/2010. En ce qui concerne l'alphabétisation des 15-49 ans, 7 camerounais sur 10 savent lire le français ou l'anglais en 2011. En somme, cet objectif est en bonne voie d'être réalisé bien avant 2020.

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La tendance de réalisation de cet objectif reste globalement positive. Les disparités entre les sexes se sont sensiblement réduites en ce qui concerne la scolarisation dans le primaire, mais n'ont pas évolué dans l'enseignement secondaire. L'égalité en matière d'alphabétisation est presque atteinte dans l'ensemble, hormis dans les régions septentrionales où les progrès sont malgré tout assez visibles. En ce qui concerne l'accès aux emplois stables, la situation des femmes par rapport aux hommes s'est légèrement améliorée dans l'ensemble, même si l'évolution a été plutôt inverse dans certaines régions. La représentativité des femmes au parlement et sein du gouvernement a aussi évolué positivement, même si elles y restent encore très peu représentées.

OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

Malgré les efforts consentis par le Gouvernement camerounais, cet objectif reste assez incertain à l'horizon 2020. Ainsi à la suite de l'EDS-MICS 2011 il ressort que le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est passé de 146‰ pour la période 1996-2001 à 122‰ pour la période 2006-2011, l'objectif national étant de 75‰ à l'horizon 2015. Des efforts considérables continuent d'être faits dans la couverture vaccinale, la lutte contre le paludisme et la malnutrition.

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

Les cibles nationale et mondiale en matière de réduction du taux de mortalité maternelle sont respectivement de 350 et 108 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Le Cameroun en est encore loin. L'on attribue ce niveau élevé de mortalité maternelle à la faible fréquentation des formations sanitaires par les

femmes au cours de la grossesse, lors de l'accouchement ou après, à l'assistance insuffisante par le personnel sanitaire qualifié et à la qualité du plateau technique.

OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres grandes maladies

La lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme a porté des résultats positifs. Même si elle est restée plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, dans l'ensemble, la séroprévalence a sensiblement diminué. Il en est de même du nombre de décès dus au paludisme. Cet infléchissement du taux de décès dus au paludisme est en partie imputable à une amélioration de l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides. L'on note également une amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA. Ce qui pourrait avoir un effet positif sur la lutte contre la tuberculose.

OMD 7 Assurer un environnement durable

L'opération « Sahel vert » entreprise par le gouvernement a permis de relancer les campagnes de reboisement et de réduire la pression exercée sur le couvert végétal. La part des aires protégées par rapport au territoire national a quasiment doublé entre 2000 et 2010. La proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson reste faible a augmenté de 10 point de pourcentage entre 2005 et 2010. Par ailleurs, plus de la moitié de la population vit dans les logements modernes. Cette tendance laisse entrevoir une probabilité d'atteindre cet objectif à l'horizon 2020 à condition de maintenir les efforts actuels du gouvernement.

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

L'intégration régionale est l'option pour le Cameroun de réussir son insertion dans l'économie mondiale. Cette stratégie se repose sur le pilier de la diplomatie, afin de bénéficier de sa position géographique. D'un autre côté, l'atteinte du point d'achèvement en 2006 a permis de réduire considérablement la dette extérieure. Le défi aujourd'hui est de maintenir cette dette à un niveau soutenable. La téléphonie mobile devient de plus en plus accessible au Cameroun et un accès au TIC particulièrement élevé dans les villes de Yaoundé et Douala, consacrant de plus en plus l'ouverture du Cameroun à l'économie mondiale.

2. CONCLUSION

En 2012, et prenant en compte le scénario de référence du DSCE, le Cameroun pourra certainement atteindre 1 objectif sur 8 et pourra réaliser 4 sur 8 si des efforts soutenus sont maintenus. Pour cela la mise en œuvre rigoureuse de la stratégie de croissance et d'emploi reste impérative.

1. INTRODUCTION

1.1. Cadre de préparation

L'édition 2012 du rapport national portant sur l'évaluation des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'inscrit dans le cadre de la préparation de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio+20) dont les principaux thèmes sont : i) *"une économie verte dans le contexte du développement durable et l'éradication de la pauvreté"* et ii) *"le cadre institutionnel pour le développement durable"*.

En effet, les sept domaines prioritaires de la conférence Rio+20¹ fournissent une nouvelle base de réflexion pour l'éradication de la pauvreté de façon continue en empruntant la voie du développement durable dans les domaines de l'énergie, de l'éducation, de l'agriculture et de la santé.

Les acquis des précédents rapports ont été consolidés, notamment le renforcement de la qualité des informations diffusées, le format général des tableaux, des graphiques et des photos. Par ailleurs, la liste réajustée des indicateurs a été contextualisée et alignée sur la liste révisée des indicateurs de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Pour l'élaboration du présent rapport, les travaux se sont déroulés en trois phases dont deux sous forme d'ateliers. Les deux dernières phases ont bénéficié de la participation des représentants des administrations sectorielles.

La première phase a consisté en l'exploitation des bases de données des enquêtes réalisées par l'Institut National de la Statistique et des autres sources de données. Le projet de rapport qui a été produit a servi de document de travail pour la deuxième phase.

Le premier atelier s'est tenu à Mbalmayo du 16 au 20 avril 2012 et a permis d'atteindre trois objectifs importants : (i) l'adoption de la méthodologie de travail, (ii) l'évaluation des données produites dans le projet de rapport et (iii) le lancement de la rédaction du rapport.

Le deuxième atelier s'est tenu à Mbalmayo du 28 mai au 1^{er} juin 2012. Il y a été question de : (i) compléter et valider les données et (ii) finaliser la rédaction du présent rapport.

¹(i) Lutte contre la pauvreté, notamment par le biais d'emplois verts et la promotion de l'inclusion sociale ; (ii) La promotion de la sécurité alimentaire et l'agriculture durable ; (iii) La gestion rationnelle de l'eau ; (iv) L'accès à l'énergie, y compris à partir de sources renouvelables, ainsi que l'efficacité et la durabilité ; (v) Des établissements humains durables ; (vi) La gestion des océans et ; (vii) L'amélioration de la résilience et de la préparation face aux catastrophes.

1.2. Source de données

Les données ayant servi à la mise à jour des indicateurs relatifs au suivi des progrès vers l'atteinte des OMD proviennent des rapports publiés et des bases de données de l'INS et des administrations sectorielles.

Les données exploitées au niveau de l'INS sont essentiellement issues des principales bases de données obtenues à travers des enquêtes d'envergure nationale, à savoir : (i) les Enquêtes Camerounaises Au près des Ménages (ECAM 2 et 3); (ii) les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDSC II et III); (iii) les Enquêtes à Indicateurs Multiples (MICS 2 et 3); (iv) le Recensement Général des Entreprises (RGE, 2009); (v) les Enquêtes sur l'Emploi et le Secteur Informel (EESI 1 et 2) et (vi) l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS, 2011).

Les annuaires statistiques élaborés par l'INS et par certains ministères tels que le MINEDUB, le MINESEC, le MINADER ont aussi été exploités. De même, la base de données du Système d'Information Energétique (SIE) a permis de compléter et d'affiner les analyses relatives à l'OMD 7.

Le recueil des données a consisté, pour chaque indicateur choisi, à considérer comme année de référence l'année la plus récente (l'année 2011 étant l'idéal). Les informations collectées ont été complétées par les données des années précédentes selon leur disponibilité. Cela a permis d'avoir une idée sur la dynamique de développement du pays au regard des indicateurs et cibles des OMD.

1.3. Contraintes et difficultés

Au nombre des principales contraintes et difficultés rencontrées, on peut noter :

- L'impossibilité de produire, pendant la période de rédaction du présent rapport, certains indicateurs attendus de l'enquête EDS-MICS, notamment le taux de mortalité maternelle, en raison de la nécessité d'harmoniser les méthodologies au niveau international.
- Le déficit de données dans les administrations sectorielles. En effet,

l'absence de séries de données bien tenues dans ces administrations ne permet pas toujours de regrouper les indicateurs en série annuelle. Ce qui rend difficile le suivi temporel de l'évolution de ces indicateurs.

- En plus du problème d'archivage, il faut relever de façon générale, les dysfonctionnements des systèmes d'information statistique dans plusieurs ministères sectoriels.

2. PRESENTATION DU CAMEROUN

2.1. Milieu physique

Le Cameroun s'étend entre le deuxième et le treizième degré de latitude Nord d'une part, et entre le huitième et le seizième degré de longitude Est d'autre part. Le pays a la forme d'un triangle rectangle dont l'hypoténuse s'étire du Lac Tchad au Golfe de Guinée sur 1500 km et la base de l'Océan Atlantique à la frontière avec la République Centrafricaine sur 800 km. D'une superficie totale de 475 650 km², dont 466 050 km² de superficie continentale et 9 600 km² de superficie maritime, le Cameroun est limité au Nord par le Lac Tchad, au Nord-Est par le Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'Ouest par le Nigeria.

Le relief est dans l'ensemble contrasté avec des régions de hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du pays et ceinturées de plaines étroites. Dans l'Extrême-Nord, les monts Mandara culminent en moyenne à 1 000 mètres d'altitude. Le plateau de l'Adamaoua situé presque au centre du pays atteint 1 100 mètres. Les hautes terres de l'ouest sont formées de plateaux dont l'altitude moyenne varie entre 1200 et 1800 mètres, et d'une chaîne montagneuse prenant naissance sur la côte Atlantique. Les principaux sommets sont surtout des massifs volcaniques comme le Mont Cameroun, 4 070 mètres, volcan encore en activité ; le Mont Manengouba, 2 396 mètres ; les Monts Bamboutos, 2 740 mètres et le Mont Oku, 3 008 mètres. Ces hautes terres dominent le plateau Sud camerounais dont l'altitude moyenne varie entre 650 et 900 mètres.

Des plaines côtières s'étalent entre l'Océan Atlantique et le plateau Sud camerounais. Leur largeur ne dépasse guère 150 km. Les plaines du nord comprennent :

- la plaine du Logone ;
- la plaine du Diamaré autour de Maroua ;

- la cuvette de la Bénoué.

Le plateau de l'Adamaoua constitue un véritable "château d'eau" pour le pays car les principaux fleuves y prennent leur source. Ces fleuves se jettent dans quatre bassins qui sont :

- le bassin de l'Atlantique qui reçoit ; la Sanaga (le plus long fleuve du pays avec 920 km), le Nyong, le Ntem, le Moungo et le Wouri ;
- le bassin du Niger dans lequel se jette la Bénoué, à sec ou grossie selon les saisons par ses affluents ;
- le bassin du Lac Tchad où se perd le Logone ;
- le bassin du Congo qui reçoit la Sangha, formée par ses affluents camerounais, la Kadeï et la Ngoko.

Le Cameroun se divise en trois grandes zones climatiques :

- La zone équatoriale qui s'étend du deuxième au sixième degré de latitude Nord, elle se caractérise par des précipitations abondantes atteignant une moyenne annuelle de 2000 mm de pluies. La température moyenne se situe autour de 25°Celsius ;
- La zone soudanienne quant à elle s'étend du septième au dixième degré de latitude Nord. La saison sèche dure ici cinq à six mois. On y observe une température moyenne de 22°Celsius, et 1 000 mm de pluies durant l'année ;
- La zone soudano-sahélienne qui s'étend au-delà du dixième degré de latitude Nord. Elle se caractérise par une saison sèche de sept mois et des précipitations peu abondantes.

La végétation est aussi variée que le climat et le relief. Elle passe de la forêt équatoriale au Sud, à la savane puis à la steppe au Nord.

2.2. Données administratives

Le cadre administratif est marqué par une évolution progressive de la pratique de la décentralisation. Ce processus se présente comme un facteur de consolidation de la démocratie, de refondation de l'Etat et d'impulsion

du développement local. A terme, elle doit remodeler les relations entre l'Etat et les citoyens, et promouvoir la participation des populations à la gestion des affaires publiques.

Le Cameroun est organisé en 10 régions (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-Ouest) chacune placée sous l'autorité d'un Gouverneur et d'un Conseil régional. Les régions sont divisées en départements (58 au total) qui sont à leur tour composés d'arrondissements (360 au total).

A la suite des décrets de janvier 2008 portant création des communautés urbaines, la carte signalétique de l'institution communale du Cameroun présente 374 municipalités réparties en 14 communautés urbaines et 360 communes. Les limites géographiques des communes sont confondues à celles des arrondissements.

2.3. Caractéristiques socio-économiques

Sur la base des résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005, la population camerounaise est estimée en janvier 2012 à 20 386 799 habitants, et composée de 50,5% de femmes et de 49,5% d'hommes. La densité de la population (43,7 habitants/Km² en moyenne) varie selon les régions. Malgré une urbanisation en forte croissance, la majeure partie (51,2%) de la population vit encore en zone rurale. Le pays dispose de plusieurs ressources naturelles telles que : le pétrole, la bauxite, le fer, le bois, la houille blanche, le cobalt, le nickel, le manganèse, le diamant, les gaz naturels.

Le secteur rural reste le moteur de l'économie nationale tant pour sa contribution au PIB (45% en 2009) que sur les effets d'entraînement sur les autres secteurs. Il occupe plus de la moitié de la population active. L'élevage est important dans le massif de l'Adamaoua et dans les savanes du Nord. Le secteur industriel occupe environ 8,9% de la population active et contribue à 27,6% du PIB.

Depuis 2008, le Cameroun est sur une pente ascendante de croissance économique. L'économie camerounaise a rebondi depuis 2010, surtout dans les secteurs tournés vers l'exportation. Le taux de croissance du PIB est estimé à 4,2% en 2011 (contre 2,9% en 2010), malgré un recul de la production pétrolière. Cette évolution reflète le dynamisme des activités dans les produits vivriers, le bâtiment, les travaux publics, ainsi que dans le secteur tertiaire. L'inflation a été contenue en dessous de 3% en 2011, bien qu'en hausse par rapport à 2010 (1,3%). Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des produits alimentaires de l'ordre de 4,7% en 2011. Les pressions inflationnistes ont cependant été limitées par le gel des prix des produits pétroliers et de l'électricité et

les actions de la Mission de Régulation des Approvisionnements en Produits de grande consommation (MIRAP). Le déficit du compte courant extérieur est resté stable autour de 3%.

Le DSCE, qui constitue la matérialisation de la première phase de mise en œuvre de la vision de développement 2035 a pour objectifs :

- porter la croissance à environ 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ;
- ramener le sous emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ;
- ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020 ;
- réaliser à l'horizon 2020, l'ensemble des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Dans le domaine des infrastructures, le pays possède environ 10% de routes bitumées sur un total de 50 000 Km de linéaire. Le réseau ferroviaire totalise 1016 Km de voies ferrées. Le Cameroun compte plusieurs ports dont les plus importants sont ceux de Douala et de Limbé. Il existe aussi un port fluvial saisonnier à Garoua (sur le fleuve Benoué). Le projet de construction d'un port en eau profonde à Kribi est en cours d'exécution. On compte également 3 aéroports internationaux (Douala, Yaoundé-Nsimalen et Garoua).

2.4. Faits marquants des 24 derniers mois

i) Le lancement des grandes réalisations

A la faveur de sa réélection au mois d'octobre 2011, le Président de la République a placé son mandat sous le signe des grandes réalisations confortant ainsi les orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi dont la mise en œuvre des grands projets constitue la trame de fond.

Les grands projets programmés dans cette stratégie justifient les espoirs quant au développement des infrastructures de toutes sortes, à l'augmentation de la production et à la création de nombreux emplois.

ii) Le recrutement de 25 000 jeunes à la Fonction Publique

Tout en contribuant à l'offre d'emplois décents, le recrutement spécial des 25 000 à la Fonction Publique lancé en 2011 a permis aux secteurs prioritaires de voir leurs effectifs relevés au grand bénéfice de l'offre des services notamment dans les secteurs sociaux.

iii) La distribution des MIILDA

Le Ministère de la Santé Publique a lancé en 2011, une opération de distribution de près de 9 millions de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides à Longue Durée d'Action (MIILDA). L'objectif visé par cette action est la réduction de la prévalence du Paludisme.

iv) Le traitement gratuit du paludisme simple chez les enfants de moins de cinq ans

Le Chef de l'Etat a signé en 2010 un décret instituant la prise en charge gratuite du paludisme simple chez les enfants de moins de cinq ans. En outre, 218 050 doses d'antipaludéens ont été mises à la disposition des formations sanitaires pour le traitement du paludisme simple chez les enfants de moins de 5 ans. Ces mesures vont sans doute infléchir la tendance de la prévalence du paludisme et de la mortalité infantile.

v) Distribution des bourses aux filles et enfants vulnérables dans les Zones d'Education Prioritaires (ZEP)

Dans le but de réduire les disparités interrégionales et celles relatives au genre, il y a eu au niveau de l'éducation de base, 9 000

bourses accordées aux filles et enfants vulnérables des ZEP. Ces actions visent à réduire à très court terme la discrimination suivant le genre dans les ZEP où ce phénomène semble le plus prononcé.

vi) L'accélération du processus de décentralisation

En matière de gouvernance, les 24 derniers mois ont été marqués par le début du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales décentralisées.

L'accélération de ce processus traduit la volonté des pouvoirs publics d'améliorer l'offre des services publics au niveau local, en termes de quantité et de qualité.

vii) La migration de la radiotélévision analogique au numérique

Le Cameroun est rentré dans la phase de mise en œuvre des orientations données par l'Union Internationale des Télécommunication (UIT). En effet, au cours des derniers mois, l'état des lieux sur le secteur audiovisuel camerounais a été dressé par un comité mis en place à cet effet. Et ce, en vue de la migration de la radiotélévision analogique au numérique au plus tard en 2015. Cette activité qui se réalise suite au lancement de la fibre optique a pour finalité de permettre à terme l'accès du plus grand nombre aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

viii) L'emprunt obligataire : l'adoption d'un mécanisme novateur de financement de l'économie

Depuis 2010, l'Etat recourt à d'autres formes de financements innovants de l'économie et notamment l'emprunt obligataire qui a permis pour la première fois de mobiliser aussi les ressources internes en vue du financement des projets structurants.

ix) La Campagne d'Accélération pour la Réduction de la Mortalité Maternelle (CARMMA)

Sur recommandation de l'Union Africaine, la CARMMA a été lancée en 2010 sous le haut patronage de la Première Dame afin d'adresser les questions relatives à la mortalité maternelle.

3. ANALYSE DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2012

OBJECTIF 1 : ELIMINER L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM



Photo 3: Agriculture, moteur de lutte contre la pauvreté

La lutte contre la pauvreté et la faim demeure parmi les préoccupations majeures du Gouvernement. S'agissant de la problématique de la pauvreté, l'objectif fixé par le DSCE est de ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a axé sa stratégie sur une croissance durable et forte de l'économie et la création de milliers d'emplois décents.

Par ailleurs, pour faire face à la faim qui affecte certaines catégories de populations et la malnutrition qui touche les enfants dont la

croissance nécessite une alimentation équilibrée, les pouvoirs publics ont opté pour une « révolution agricole » dite agriculture de 2^e génération, dont le préalable est la mise en œuvre des moyens modernes de production pour apporter une riposte face à ces problèmes. La réussite de cette nouvelle politique permettra d'assurer au Cameroun la sécurité alimentaire et de lutter efficacement contre la faim et la malnutrition.

Cible 1A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollars par jour

Cible nationale : Réduire de moitié la proportion de la population dont les dépenses de consommation par équivalent adulte sont inférieures au seuil de pauvreté défini par l'Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM)

Situation et tendance

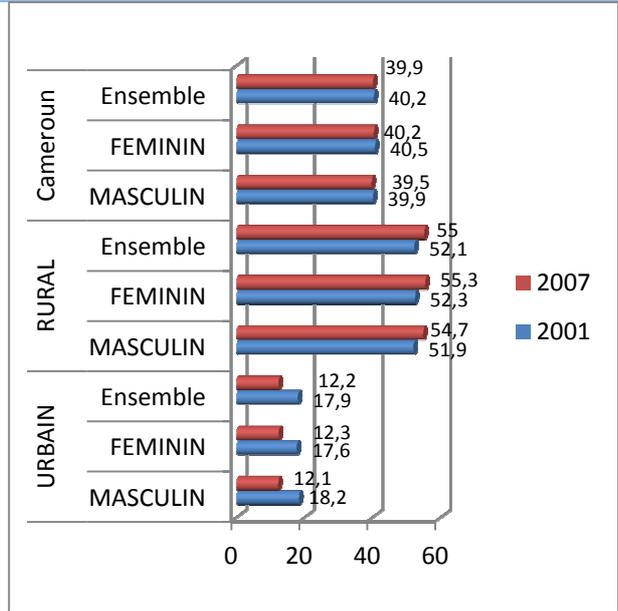
Les Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM) de 2001 et de 2007 ont établi le seuil de pauvreté monétaire respectivement à 637 FCFA et 738 FCFA par jour et par équivalent-adulte.

Dans l'ensemble, l'incidence de la pauvreté est restée stable à 40% entre 2001 et 2007. Toutefois, pendant qu'elle a diminué de 7,5 points en milieu urbain (de 17,9% en 2001 à 12,2% en 2007), la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté a connu une hausse de 3 points

en milieu rural entre 2001 et 2007, passant de 52,1% à 55,0%.

La prochaine détermination du seuil de pauvreté est projetée au cours de l'année 2012 et permettra d'évaluer l'impact des mesures/actions mises en œuvre depuis 2008 dans ce sens.

Graphique 1: Incidence de la pauvreté (Proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté)

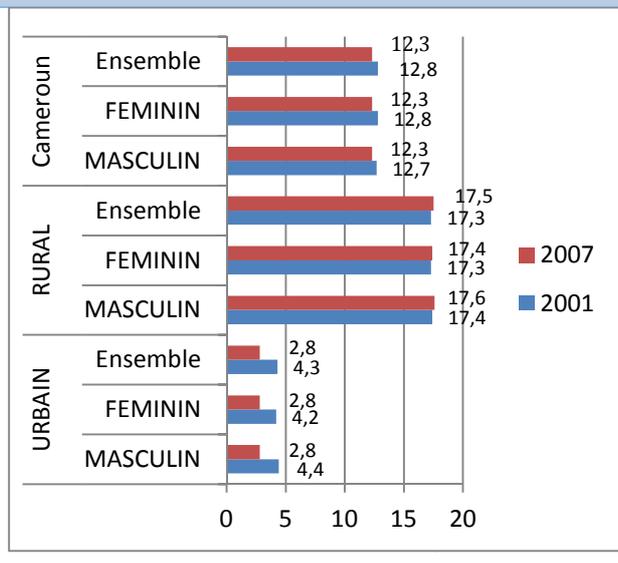


Source : ECAM 2 & 3

Selon le genre, la pauvreté touche aussi bien les femmes que les hommes.

La profondeur de la pauvreté, qui exprime le gap moyen entre le niveau de consommation des pauvres et le seuil de pauvreté, est restée quasi-stable au niveau national : 12,8% en 2001 et 12,3% en 2007. La légère évolution observée en milieu urbain n'a pas influencé la tendance nationale.

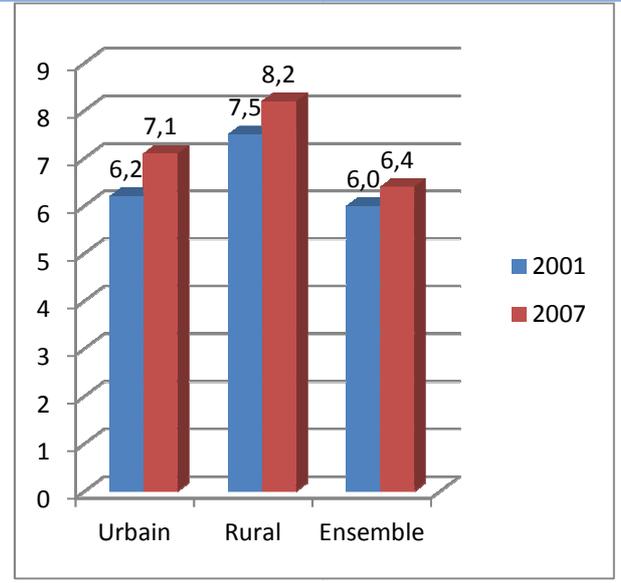
Graphique 2: Indice d'écart à la pauvreté (Profondeur de pauvreté)



Source : ECAM 2 & 3

La sévérité qui mesure la distribution des écarts de la consommation des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est également restée stable entre 2001 (5,6%) et 2007 (5,0%). Les disparités parmi les pauvres demeurent plus prononcées en milieu rural qu'en milieu urbain.

Graphique 3: Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale



Source : ECAM 2 & 3

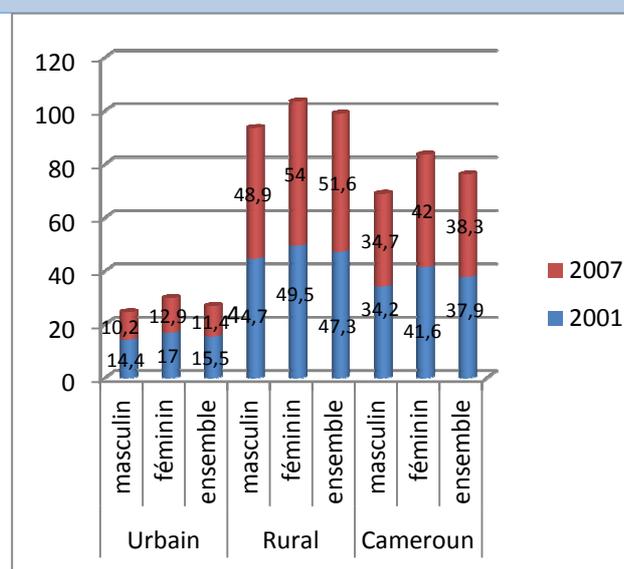
Au regard de la croissance économique qui est restée relativement modeste jusqu'en 2010 avec un taux se situant en dessous de 3%, et malgré un relatif progrès en 2011 pour se situer à 4,2%, la cible OMD étant de réduire la population vivant en dessous du seuil de pauvreté à 25,1% en 2015, il paraît improbable que le pays puisse l'atteindre. Toutefois, des espoirs d'approcher cette cible à l'horizon 2020 sont permis si les actions prévues dans le DSCE sont rigoureusement mises en œuvre et la conjoncture internationale favorable.

Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

Situation et tendance

D'une manière générale, le taux d'emploi chez les hommes et les femmes (15-64 ans) a progressé de manière au Cameroun entre 2001 et 2007. Cependant, ce taux a diminué en milieu urbain. L'exode rural et l'urbanisation rapide des grandes métropoles pourraient en être une explication. Il y a tout de même des raisons de croire que ce taux d'emploi et particulièrement celui des hommes (15-64 ans) va considérablement s'améliorer dans les prochaines années.

Graphique 4 : Taux d'emploi chez les 15-64 ans



Source : ECAM 2 & 3, EESI 2010

La part de personnes travaillant à leurs propres comptes et aides familiaux dans la population active occupée (15-64 ans) a baissé entre 2007 et 2010, passant ainsi de 78,3% à 70,0%. Cette baisse est plus marquée dans la région de l'Adamaoua où l'on enregistre une variation de près de 20 points. La région du Nord par contre connaît une hausse de 5 points. En milieu rural (83,8%), cette situation est plus fréquente qu'en milieu urbain (70,0%). L'agriculture qui est la principale activité du milieu rural est utilisatrice de la main œuvre familiale.

Tableau 1 : Proportion de travailleurs pour compte propre et aides familiaux dans la population active occupée, 15-64 ans, selon le milieu de résidence

	Urbain			Rural		
	2001	2005	2010	2001	2005	2010
Littoral		45,5	49,2		76,6	76,1
Centre		38,9	37,5		75,2	84,4
Douala		43,5	46,8		.	.
Yaoundé		37,8	36,7		.	.
Adamaoua		62,6	42,6		82,7	85,8
Centre hormis Yaoundé		59,4	56,5		75,2	84,4
Est		48,0	42,6		88,1	80,3
Extrême-Nord		67,3	62,4		96,7	93,5
Littoral hormis Douala		62,5	68,8		76,6	76,1
Nord		55,4	55,4		95,5	93,4
Nord-Ouest		54,7	52,3		73,9	78,3
Ouest		62,6	63,7		89,0	86,2
Sud		53,0	38,1		71,6	78,9
Sud-Ouest		49,2	34,2		67,8	59,6
Ensemble		48,7	46,8		85,8	83,8

Source : ECAM 2, EESI 2005 et 2010

Tableau 2 : Proportion de travailleurs propres comptes et aides familiaux dans la population active occupée 15-64 ans en 2007, selon le milieu de résidence et le sexe

		2001	2005	2010
Urbain	Masculin	38,7	36,3	35,6
	Féminin	68,7	65,7	61,5
	Ensemble	50,9	48,7	46,8
Rural	Masculin	79,4	76,1	75,3
	Féminin	95,9	94,7	92,1
	Ensemble	88,1	85,8	83,8
Cameroun	Masculin	65,2	61,8	59,1
	Féminin	89,3	86,8	81,8
	Ensemble	77,1	74,1	70

Source : ECAM 2, EESI 2005 et 2010

En ce qui concerne les jeunes, le taux d'emploi s'est considérablement amélioré ces dix dernières années et a produit des effets positifs à travers les programmes mis en place par le Gouvernement.

	2005	2010
Yaoundé	53,4	56,3
Douala	52,8	44,3
Adamaoua	78,1	63,0
Centre	62,1	72,8
Est	82,5	71,7
Extrême-Nord	89,0	86,3
Littoral	63,9	72,9
Nord	82,6	82,3
Nord-Ouest	82,1	78,3
Ouest	79,0	79,5
Sud	61,2	62,9
Sud-Ouest	66,2	61,8
Ensemble	73,3	70,6

Source: EESI 2005 et 2010

Les jeunes constituent la cible de plusieurs programmes de développement et notamment ceux en directions du secteur rural depuis plus de cinq ans. Le Gouvernement continue d'affirmer sa volonté de réduire le chômage des jeunes, notamment avec le recrutement de 25000 jeunes à la Fonction Publique en 2011. En marge de ce programme, le recrutement habituel dans la Fonction Publique a continué par le biais de

concours administratifs directs. Dans le cadre des grands projets de développement, un plan de promotion des emplois nationaux et de transfert des technologies a été défini en partenariat avec les responsables d'entreprises.

Tableau 4 : Taux de chômage des jeunes de 15-24 ans

	2005	2007	2010
Yaoundé	25,3	18,3	17,3
Douala	15,9	16,1	16,6
Adamaoua	4,1	1,1	4,6
Centre	11,7	6,2	2,6
Est	7,1	0,9	9,1
Extrême-Nord	0,7	2,1	2,5
Littoral	10,6	1,6	6,4
Nord	0,7	1,3	3,2
Nord-Ouest	6,2	1,2	1,2
Ouest	3,6	2,0	2,9
Sud	11,7	4,7	7,2
Sud-Ouest	13,9	1,7	9,2
Urbain	16,7	11,7	13,2
Rural	3,5	1,3	2,9
Ensemble	7,6	4,5	6,4

Source : ECAM 2 & 3, EESI 2005 et 2010

Le lancement effectif des projets structurants (construction des barrages réservoir de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin ; Centrale à gaz de kribi, Port en eau profonde de Kribi, Limbé, etc.), permettant d'entretenir l'espoir d'absorption des jeunes sans emploi.

Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

Situation et tendance

Le niveau de consommation calorique de 2300 Kcal/pers/jour en moyenne au Cameroun est un équilibre alimentaire qui reste fragile dans certaines zones. La sécurité alimentaire reste donc une préoccupation majeure du gouvernement.

La traduction en actes de la révolution agricole est un impératif. En 2011, environ 15 % des enfants au Cameroun présentent une insuffisance pondérale dont un tiers (5 %) sous sa forme sévère. Cependant, en 2006 cet indicateur était estimé à près de 19%.

Tableau 5 : Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale

	Modérée ou sévère		Sévère	
	2006	2011	2006	2011
Littoral	7,2	0,85	1,2	0,7
dont Douala	6,4	3,2	1,2	0,5
Littoral hors Douala	8,8	4,7	1,2	1,2
Centre	7,3	1,55	1,1	1,5
dont Yaoundé	5	3,6	0,7	1,2
Centre hors Yaoundé	9,6	8,3	1,5	1,9
Adamaoua	19,1	20,8	3,2	4,4
Est	19,1	15,4	3,5	5,3
Extrême-Nord	36,4	31,6	11	11,3
Nord	35,7	23,6	14,6	7,9
Nord-Ouest	12,1	7,1	3,1	1,5
Ouest	10,1	4,9	1,3	1
Sud	14,3	10,1	3,7	3,3
Sud-ouest	18,1	8	3,3	1,3
Ensemble	19,3	14,6	5,2	4,5

Source: EDS3 & MICS3, EDS-MICS 2011

La cible à atteindre étant de 8% en 2015, il est évident que le Gouvernement devrait doubler d'efforts mettre en œuvre des stratégies bien ciblées pour inverser la tendance et pouvoir atteindre la cible à l'horizon 2020.

Actions à entreprendre

Eradiquer l'extrême pauvreté, surtout en milieu rural, revient à mener des actions qui visent la modernisation des petites exploitations agricoles, promouvoir la création des moyennes et des grandes exploitations et développer les bons mécanismes des transferts sociaux. Et dans la continuité, il convient en particulier de :

- ✓ développer les marchés agricoles avec les conditions d'accès telles l'aménagement des routes rurales qui permettent de relier les bassins de production les bassins de production à ces marchés ;
 - ✓ intensifier l'investissement dans infrastructures et les secteurs productifs ;
 - ✓ renforcer les programmes en faveur du monde rural ;
 - ✓ Améliorer le système de redistribution et les mécanismes de transferts sociaux ;
 - ✓ Favoriser aussi le développement des métiers non agricoles.
- ✓ valoriser le travail des actifs occupés dans le milieu rural ;
 - ✓ mettre en place un mécanisme permettant aux jeunes de bénéficier des financements pour les projets porteurs ;
 - ✓ mettre à la disposition du public, surtout les jeunes les informations sur les enjeux de l'agriculture et les méthodes adoptées par le Gouvernement pour révolutionner l'agriculture ;
 - ✓ élaborer de vastes projets de développement dans des secteurs porteurs en matières d'emploi tels que l'agriculture et l'élevage, en vue d'employer une grande main d'œuvre;
 - ✓ améliorer la protection et la sécurité sociale ;
 - ✓ développer les approches novatrices en ce qui concerne les activités génératrices de revenus, la création d'entreprise productive, l'accès aux ressources et aux marchés.
- Afin d'assurer la sécurité alimentaire, le Gouvernement devrait mettre en œuvre des politiques permettant d'optimiser les facteurs de production et ceux qui concourent à développer le secteur rural :
- ✓ faciliter l'accès au crédit aux acteurs du secteur rural ;
 - ✓ soutenir la mécanisation de l'agriculture ;
 - ✓ redynamiser la recherche agricole ;
 - ✓ réhabiliter et créer de nouveaux aménagements hydro agricoles et pastoraux ;
 - ✓ former les jeunes agriculteurs et offrir des facilités d'installation;
 - ✓ désenclaver les zones rurales afin de permettre l'écoulement des produits agricoles des campagnes vers les centres urbains ;
 - ✓ faciliter l'accès aux semences améliorées, aux intrants et aux équipements, par la réduction de leur coût;
 - ✓ mettre en place les conditions de valorisation des ressources en terres et en eau ;
 - l'accroissement et la diversification des sources de revenus ;
 - le désenclavement, l'accès aux équipements, aux infrastructures socio-économiques et aux services publics de proximité et ;
 - la création d'emplois.

OBJECTIF 2 : ASSURER UNE EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

En considérant les étapes suivies par l'Education de base de 1990 à 2011, l'on constate que de nombreux efforts ont été déployés par le Gouvernement. L'on est passé à sa massification consacrée par la loi d'orientation de l'éducation de 1998 qui rend obligatoire l'enseignement primaire. Durant la dernière décennie, plusieurs politiques ont été adoptées et progressivement mises en œuvre. L'on peut citer : la Stratégie Sectorielle de

l'Education (SSE), avec en particulier la contractualisation des instituteurs de 2007 à 2010. Cet engagement reste d'actualité dans le DSCE, en effet, le Gouvernement compte aboutir à un enseignement fondamental de qualité englobant le cycle primaire et le premier cycle du secondaire ouvert au plus grand nombre d'enfants de 6 à 15 ans.

Cible 2.A: D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le Cameroun, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Situation et tendance

L'accès à l'Education Primaire Universelle (EPU) s'améliore progressivement au Cameroun. La tendance haussière du taux net global de scolarisation observée entre 2001 et 2007 s'est poursuivie en 2010. Ce taux est passé de 76,9% en 2001 à 82,6% en 2010. Cette amélioration est principalement due à la mise en œuvre dès 2006 d'une nouvelle politique de l'éducation définie par la stratégie sectorielle de l'éducation.



Photo 4: Elèves camerounais dans une localité en zone d'éducation prioritaire

En effet, le Gouvernement a pris des mesures pour accroître l'offre et stimuler la demande d'éducation telles que : (i) la suppression des frais exigibles dans l'enseignement primaire public, (ii) l'augmentation du budget du secteur de l'éducation, (iii) l'accessibilité des ménages aux manuels scolaires essentiels, (iv) la création de nouvelles écoles, (v) la construction de nouvelles salles de classe (609 pour l'année 2011), (vi) la

contractualisation de plus de 35 000 enseignants du primaire qui représentent environ 47,0% des effectifs du personnel que compte le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) en 2010.



Photo 5: Elèves camerounais dans une salle de classe moderne

Tableau 6 : Taux net global de scolarisation au primaire (6-11 ans fréquentant le primaire ou le secondaire)²

	2001	2007	2010
Adamaoua	58,2	57,0	73,7
Centre sans Yaoundé	89,9	95,1	95,7
Yaoundé	94,4	97,6	96,2
Est	77,2	72,5	90,4
Extrême-nord	41,6	46,7	59,9
Littoral sans Douala	94,8	94,9	97,3
Douala	97,4	98,1	97,5
Nord	50,8	54,1	60,2
Nord-Ouest	88,7	89,7	93,6
Ouest	92,9	95,2	97,1
Sud	89,8	95,5	95,8
Sud-Ouest	90,8	93,7	98,3
Milieu de résidence			
Urbain	91,5	92,9	93,4
Rural	70,6	70,4	77,6
Sexe			
Féminin	79,0	79,2	83,0
Masculin	74,6	75,2	82,1
Ensemble	76,9	77,2	82,6

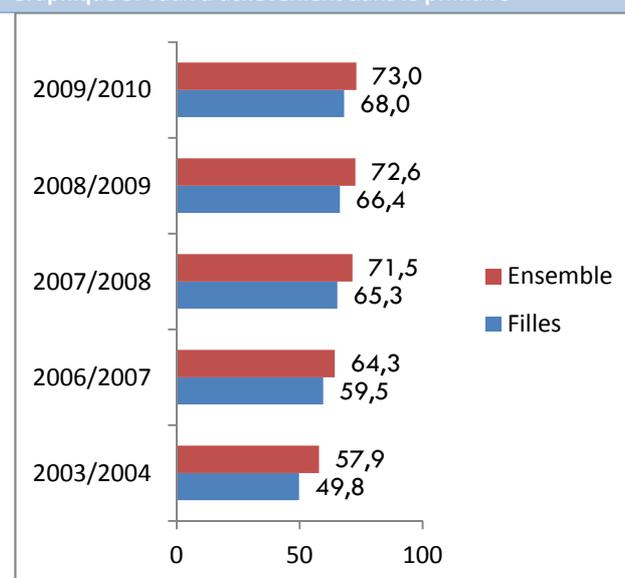
Source : ECAM 2 & 3, EESI 2

Malgré ce bon signal et les réformes récentes, la scolarisation de tous les jeunes camerounais n'est pas encore atteinte. Il persiste encore des poches de sous-scolarisation.

En 2010, l'on note que 82,6% d'enfants de la tranche d'âge 6-11 ans fréquentent un établissement du niveau primaire ou secondaire contre 76,9% en 2001. La parité est presque atteinte pour cette tranche d'âge (82,1% pour les filles contre 83,0% chez les garçons). Toutefois le milieu rural est encore à la traîne malgré des efforts notables par rapport le milieu urbain entre 2001 et 2010.

Les régions de l'Adamaoua (73,7%), le Nord (60,2%) et l'Extrême-Nord (59,9%) accusent encore un retard de scolarisation, avec seulement près de 3 enfants sur 5 scolarisés. Ce retard serait imputable aux pesanteurs socioculturelles et à la pauvreté.

²Pour l'année 2007, la méthodologie de calcul du taux net global de scolarisation dans le primaire est basée sur les enfants de 6-11 ans, alors que dans le rapport des OMD de 2010, cet indicateur portait sur les enfants de 6-14 ans.

Graphique 5: Taux d'achèvement dans le primaire

Source : Carte scolaire MINEDUC, 2004 et MINEDUB 2006 et 2008, 2009, 2010

Le Cameroun dans ses efforts vise non seulement la scolarisation de tous ses enfants, mais également l'atteinte progressive de l'une des priorités de l'EPT qui est d'achever un cycle primaire complet. La tendance globale montre que le pourcentage d'enfants ayant achevé le cycle complet du primaire est passé de 57,9% en 2003/2004 à 73,0% en 2009/2010. La même tendance est observée pour les enfants de sexe féminin au cours de la même période, où on est passé de 49,8% en 2003/2004 à 68,0% en 2009/2010.

Cette croissance du taux d'achèvement est couplée à une réduction sensible de l'écart entre le pourcentage des filles et celui des garçons. Cet écart s'accompagne de l'amélioration de l'indice de parité qui est passé du 0,86 à 0,93 ; ce qui traduit une nette réduction des disparités basées sur le sexe pour ce qui est de l'achèvement du cycle primaire. L'accent mis sur l'achèvement du cycle primaire complet par le plus grand nombre vise à améliorer le niveau d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus.

L'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 49ans, exprime leur aptitude à lire et à écrire une des deux langues officielles que sont le français et l'anglais. Le taux d'alphabétisation s'est légèrement amélioré dans l'ensemble en 2011 un peu plus de 7 Camerounais sur 10 savent lire et écrire.

Selon le milieu de résidence, les inégalités persistent entre 2004 et 2011. On rencontre plus de personnes en milieu rural qu'en milieu urbain qui ne savent ni lire, ni écrire l'une des deux langues officielles. Sur la même période, les régions du septentrion se situent largement en deçà de la moyenne nationale avec moins de 3 personnes sur 5 alphabétisées de cette tranche d'âge.

Dans la région de l'Extrême-Nord, la situation est plus préoccupante ; plus de 2/3 de la population âgée de 15-49 ans ne sait ni lire, ni écrire. Avec environ 3 personnes âgées de 15-49 ans sur 5 non alphabétisées, le Nord n'en est pas très éloigné.

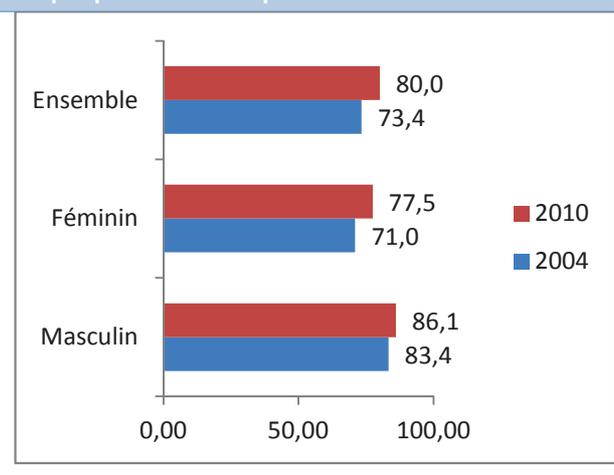
Tableau 7: Taux d'alphabétisation de 15-49 ans

	2004	2011
Adamaoua	47,7	57,8
Yaoundé	94,9	94,8
Centre hormis Yaoundé	87,1	88,9
Est	68,9	76,8
Extrême-Nord	28,2	31,0
Douala	93,6	95,6
Littoral hormis Douala	87,0	88,5
Nord	31,4	41,1
Nord-Ouest	72,2	82,0
Ouest	82,6	90,0
Sud	91,1	92,0
Sud-Ouest	80,6	82,0
Milieu de résidence		
Urbain	83,5	87,7
Rural	52,7	55,4
Ensemble	69,9	73,0

Source : EDS 2004, EDS-MICS 2011

De manière spécifique, pour la tranche d'âge 15-24 ans, le taux d'alphabétisation est supérieur à la moyenne nationale (73,3% en 2004 et 80,04 en 2011). Une analyse selon le genre montre que dans l'ensemble, les hommes restent plus alphabétisés que les femmes avec un écart de près de 9 points. Toutefois, l'on note une progression plus rapide du taux d'alphabétisation des femmes que celui des hommes entre 2004 et 2011.

Graphique 6: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans



Source : EDS 2004, EDS-MICS 2011

De ce qui précède, il est peu probable que l'objectif soit pleinement atteint en 2015. Mais la tendance est progressive et la perspective de réalisation en 2020 peut être envisagée.

Actions à entreprendre

La mise en œuvre de certaines actions pourrait accélérer l'atteinte de cet objectif, notamment :

- La poursuite de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement des salles de classe ;
- Le renforcement de l'effectif et la gestion optimale des enseignants qualifiés ;
- L'amélioration du cadre de vie et de travail des élèves (cantines scolaires, point d'eau et toilettes aménagées dans les écoles) et des enseignants (primes diverses et logements d'astreinte) ;
- La poursuite de la mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur des Zones d'Education Prioritaires (ZEP), des zones récemment libérées et des zones frontalières ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la décentralisation avec le transfert aux communes, pour ce qui est de l'Education de Base, des compétences et des moyens ;
- Le renforcement de l'enseignement des langues nationales et des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- L'amélioration de la politique du livre scolaire ;
- La mise en œuvre de l'enseignement fondamental, conformément aux résolutions de la réunion de Tunis d'octobre 2009.

OBJECTIF 3 : PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

D'après le 3^e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2005, la population camerounaise comprend 49,5% d'hommes et 50,5% de femmes. Au niveau des ménages, 1 chef de ménage sur 4 est une femme. Dans les entreprises, selon le Recensement Général des Entreprises (RGE) du Cameroun de 2009, 1 promoteur/dirigeant d'entreprise sur 3 est une femme. Les autorités camerounaises sont conscientes que le développement durable doit tenir compte de la structure sociale et donc de l'implication équitable du genre dans tous les

aspects de la vie sociale. Cette volonté est d'ailleurs très marquée dans le DSCE. Dans cette perspective, le Gouvernement entend poursuivre la sensibilisation des parents et de la communauté, notamment dans les zones rurales, afin de permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation que le jeune garçon. Il entend également veiller à la représentativité équitable des filles, tous secteurs confondus, pour ce qui est de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur ou de l'accès à l'emploi.

Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Situation et tendance

L'analyse du taux de scolarisation et d'achèvement dans l'enseignement primaire montre que les garçons sont plus scolarisés que les filles. De même, le taux d'alphabétisation reste en faveur des hommes.

- **Scolarisation**

De 2001 à 2010, l'indice de parité filles/garçons dans l'enseignement primaire a sensiblement progressé dans l'ensemble du pays. Il est passé de 94 filles scolarisées pour 100 garçons en 2001 à 99 filles pour 100 garçons en 2010.

Cette progression s'observe plus en milieu rural où l'on a enregistré une hausse de 7 points contre une baisse d'un point pour le milieu urbain.

La parité est presque atteinte dans toutes les régions du pays, sauf dans le Nord où le déséquilibre scolaire fille/garçon persiste avec seulement 74 filles scolarisées pour 100 garçons.

Tableau 8: Indice de parité filles/garçons dans les enseignements primaire et secondaire

	Primaire (6-11 ans)			Secondaire (12- 18 ans)		
	2001	2007	2010	2001	2007	2010
Douala	1,02	1,02	1,00	1,07	1,00	1,01
Yaoundé	1	1,00	0,97	1,05	1,10	0,94
Adamaoua	0,83	0,67	1,00	0,75	0,49	0,67
Centre hors Yaoundé	1,03	0,99	0,99	1,13	0,71	0,93
Est	1,03	0,98	0,97	0,71	0,74	0,90
Extrême-nord	0,75	0,74	1,02	0,40	0,57	0,38
Littoral hors Douala	0,98	1,04	1,03	1,02	1,15	1,26
Nord	0,77	0,76	0,74	0,53	0,52	0,48
Nord-ouest	0,97	1,03	1,01	1,15	1,26	1,04
Ouest	1,01	1,01	1,03	0,98	0,97	1,01
Sud	0,92	1,03	0,99	0,82	0,91	0,98
Sud-ouest	0,95	1,01	1,01	0,88	0,95	0,91
Milieu de résidence						
Urbain	0,99	1,00	0,99	1,02	1,03	0,98
Rural	0,91	0,91	0,98	0,84	0,79	0,85
Ensemble	0,94	0,95	0,99	0,95	0,93	0,93

Source : ECAM 2 & 3, EESI 2

Dans l'enseignement secondaire, cet indice est resté stable au cours des 10 dernières années sur l'ensemble du territoire national, avec 93 filles de 12-18 ans scolarisées pour 100 garçons de la même tranche d'âge. Dans la partie septentrionale du pays et à l'Est, l'indice de parité fille/garçon se situe en deçà de la moyenne nationale. En mettant en rapport la bonne tenue de cet indice pour le primaire dans ces régions, il se dégage le

phénomène de déperdition scolaire des filles. Les pesanteurs socioculturelles (mariage précoce et/ou forcé, la préférence de garçons, etc.) pourraient en être les causes.

Néanmoins, les actions entreprises par le Gouvernement pour relever le niveau de scolarisation dans le septentrion (création de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, contractualisation et affectation des instituteurs, sensibilisation des leaders d'opinion, etc.) pourraient inverser la tendance.

- **Alphabétisation**

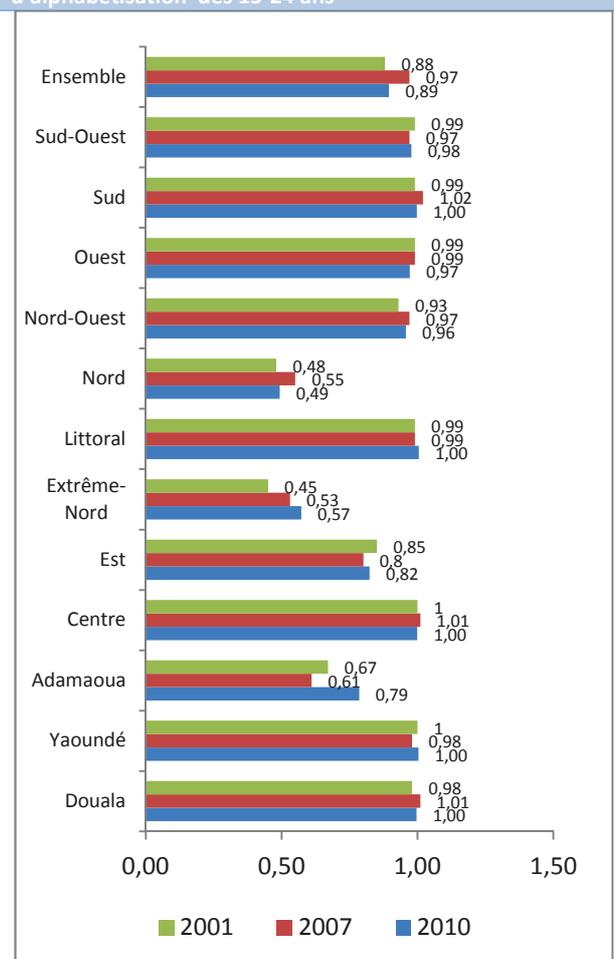
Le taux d'alphabétisation des femmes par rapport aux hommes (15-24 ans) a connu une légère baisse au niveau national. Cela traduit une dégradation du niveau d'alphabétisation des femmes de cette tranche d'âge.

L'égalité homme-femme en matière d'alphabétisation est pratiquement atteinte en dehors des régions septentrionales et de l'Est où des efforts importants restent à faire. L'on note tout de même un progrès sensible pour les régions de l'Adamaoua et de l'Extrême-Nord respectivement, au contraire du Nord où malgré la situation déjà peu reluisante, la situation s'est dégradée en 2007 et 2010.

- **Accès à l'emploi**

La part des femmes de 15 à 64 ans dans l'emploi salarié non agricole, bien que s'étant accrue entre 2005 et 2010, demeure faible et toujours inférieure à 3 femmes pour 10 hommes sur l'ensemble du territoire national. Cette situation est diversement ressentie selon la région d'enquête. En effet, si l'on observe un progrès notable à Yaoundé et dans la région du Centre hors Yaoundé avec des gains de plus de 14 points, il convient de signaler une dégradation constante de la situation dans la région de l'Extrême-Nord qui affiche une femme pour 25 hommes en situation d'emploi stable en 2010.

Graphique 7: Indice de parité basé sur le taux d'alphabétisation des 15-24 ans



Source: ECAM 2 & 3, EESI 2

Tableau 9: Part (%) des femmes dans l'emploi salarié non agricole

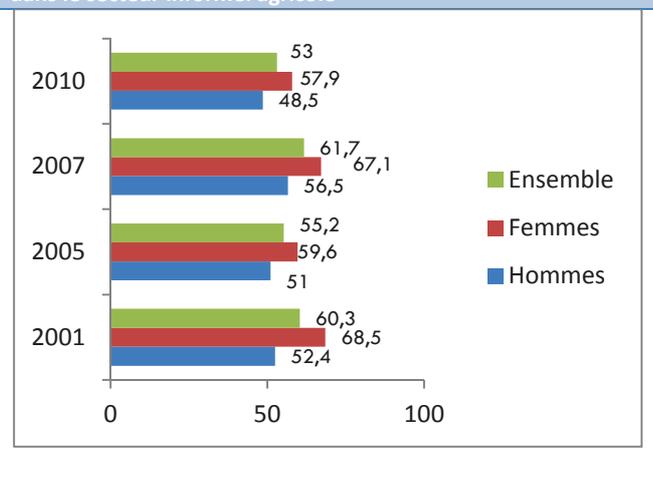
	2005	2007	2010
Adamaoua	4,4	13,1	12,4
Yaoundé	32,0	29,8	35,4
Centre hors Yaoundé	29,7	28,5	33,2
Est	19,1	14,4	12,2
Extrême-nord	8,2	7,7	7,8
Douala	26,3	26,2	27,8
Littoral hors Douala	26,3	26,1	27,3
Nord	8,2	12,6	14,4
Nord-ouest	28,4	27,8	34,4
Ouest	24,7	26,3	39,5
Sud	22,7	19,6	22,9
Sud-ouest	24,1	25,5	26,5
Ensemble	24,3	24,5	27,6

Source : ECAM 3, EESI 1, 2

Dans le secteur informel agricole, la proportion des actifs occupés a diminué entre 2001 et 2010. Même si la part des femmes occupées dans ce secteur reste plus importante que celle des hommes, elle a plus rapidement régressé. En

effet, en 2001 près de 69% de femmes et 52% des hommes travaillaient dans ce secteur contre 58% et 49% en 2010 respectivement.

Graphique 8 : Evolution de la proportion des actifs occupés dans le secteur informel agricole



Source: INS, ECAM II, EESI 1; ECAM III; EESI 2

- **Prise de décision**

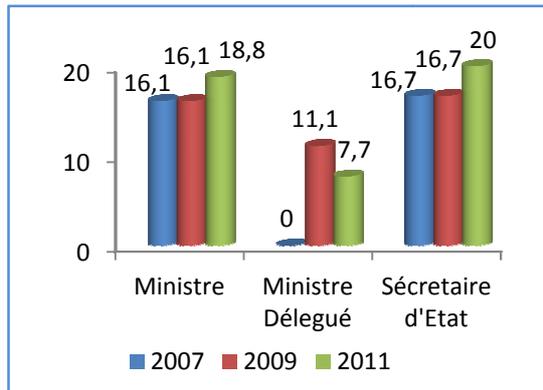
Sur le plan politique, les femmes restent très peu représentées, bien qu'on ait noté quelques améliorations lors des deux dernières législatures. En effet, sur un total de 180 députés, elles sont passées de 19 au cours de la législature 2002-2007 à 25 femmes députés au cours de la législature 2007-2012.

Tableau 10 : Proportion de sièges occupés au parlement national par des femmes

	Femmes candidates	Proportion de sièges occupés par des femmes	
		2002-2007	2007-2012
Adamaoua	3/64	0/10	0/10
Centre	44/192	4/28	5/28
Est	3/46	2/11	2/11
Extrême-nord	6/186	1/29	2/29
Littoral	48/200	4/19	3/19
Nord	10/80	0/12	0/12
Nord-ouest	18/122	0/20	1/20
Ouest	48/206	3/25	5/25
Sud	11/36	1/11	3/11
Sud-ouest	13/92	4/15	2/15
Ensemble	204/1 224	19/180	25/180

Source : MINATD

Les efforts déployés par les autorités publiques et la société civile pour intéresser les femmes à la vie politique ont permis d'améliorer leur représentativité à l'Assemblée Nationale au cours des deux précédentes législatures, passant de 10,5% à 13,8%.

Graphique 9: proportion des femmes dans les fonctions politiques entre 2007 et 2011³

Sources : Décrets N° 2011/408 du 09 décembre 2011, n° 2009/223 du 30 juin 2009 et N°2007/269 du 07 septembre 2007 portant réorganisation du Gouvernement.

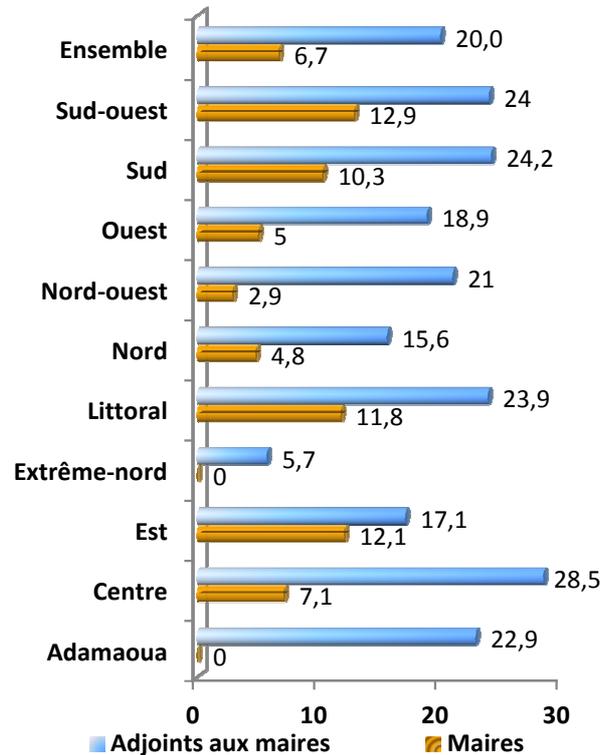
La présence des femmes au sein du Gouvernement s'améliore. La proportion des femmes membres du Gouvernement est ainsi passée de 6,2% en 2005 à 10,0% en 2011. Toutefois, aucune femme n'a jusqu'alors occupé le poste de Premier Ministre, de Vice-Premier Ministre, ni de Ministre d'Etat.

Si la représentativité des femmes dans la sphère politique demeure faible, l'une des raisons serait que très peu de femmes sont candidates aux postes électifs (16,7% lors des dernières législatives). Ceci commence même au niveau des partis politiques par une faible présence des femmes au sein des instances dirigeantes, bien qu'elles constituent la majorité électrique à la base.

Au niveau des communes, 6,7% des maires et 20,0% d'adjoints sont des femmes au maire. Cette présence des femmes est plus accentuée dans les régions du Centre, du Littoral, du Sud et du Sud-ouest.

³ Les ministres chargés de Mission sont assimilés aux ministres délégués

Graphique 10: Proportion (en %) de maires et adjoints aux maires de sexe féminin en 2007-2012



Source : MINATD

Au regard des tendances actuelles, l'objectif 3 peut être atteint en 2015 en ce qui concerne l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation ; cela pourrait ne pas être le cas même à l'horizon 2020 en matière d'emploi, de prise de décision et de participation à la vie politique.

Actions à entreprendre

Cet objectif pourrait être approché en 2020, grâce à la mise œuvre des actions suivantes :

- ✓ La poursuite de l'institutionnalisation du genre à travers l'adoption et la mise en œuvre d'une politique nationale sur le genre et le renforcement des capacités des points focaux;
- ✓ Le renforcement de la sensibilisation des communautés et des familles sur les questions de discriminations fondées sur le sexe, notamment dans les zones rurales à fortes pesanteurs culturelles pour permettre à la jeune fille de bénéficier des mêmes conditions d'accès à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décision ;
- ✓ L'internalisation des conventions ratifiées dans les domaines du genre et des droits de la femme, notamment en ce qui concerne

- l'amélioration du cadre juridique de protection des droits de la femme ;
- ✓ Le renforcement des capacités de la femme dans le domaine de la participation à la vie politique, à la vie économique et la prise de décision ;
 - ✓ Le renforcement de la formation professionnelle et de l'éducation des femmes dans tous les ordres d'enseignement et en particulier dans les zones d'éducation prioritaires ;
 - ✓ La mise en place des mesures incitatives efficaces en vue de l'accroissement du nombre de femmes lors des recrutements dans les emplois salariés non agricoles aussi bien dans le secteur public que privé.

OBJECTIF 4 : REDUIRE LA MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS

L'amélioration de l'état de santé des populations et en particulier des enfants est l'une des préoccupations majeures du Gouvernement camerounais dans le cadre de sa politique de développement social. C'est dans ce contexte,

que la Stratégie Sectorielle de Santé (2001-2015), actualisée en 2010 intègre de nouvelles orientations pour lutter efficacement contre la mortalité des enfants.

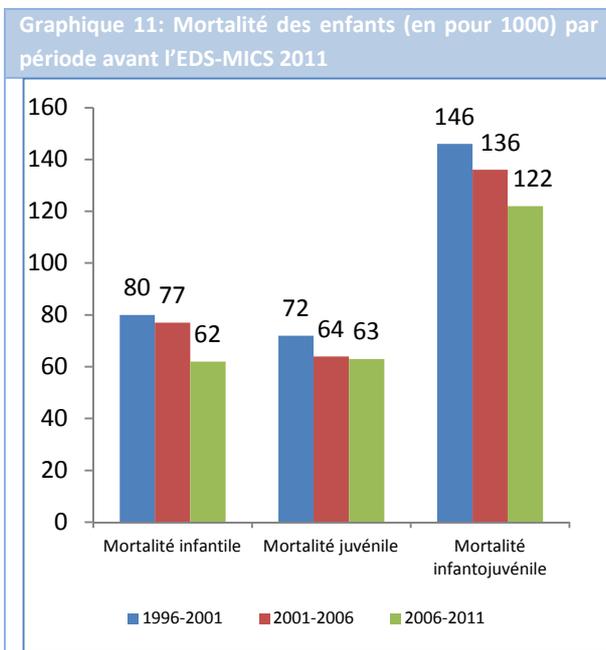
Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Situation et tendance

D'après les résultats de l'EDS-MICS 2011, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est passé de 146‰ pour la période 1996-2001 à 122‰ pour 2006-2011. En rappel, la cible nationale étant de 76‰ à l'horizon 2015. S'agissant de la mortalité infantile (enfant de moins d'un an), le taux est passé de 80‰ sur la période 1996-2001 à 62‰ au cours des cinq dernières années.

2011 ; quant à celle des enfants ayant reçu l'antigène de référence (DTCOQ 3), elle est passée de 65% en 2004 à 68% en 2011.

Il est à noter que, même si dans l'ensemble il y a des améliorations en termes de couverture vaccinale, des efforts doivent encore être fournis dans toutes les régions surtout celles du Nord, de l'Extrême-Nord et du Sud où moins de 2 enfants sur 5 sont complètement vaccinés contre les maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV). Des efforts substantiels doivent être consentis en milieu rural où la couverture vaccinale reste faible (moins d'un enfant sur deux).



Source : INS, EDS-MICS 2011

Serait-ce la conséquence du fait que la couverture vaccinale s'est accrue ? En effet, la proportion d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés⁴ est passée de 48% en 2004 à 53% en

⁴Un enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu le vaccin du BCG contre la tuberculose, 3 doses de DTCOQ contre la

diphtérie, le tétanos et la coqueluche, 3 doses de vaccin contre la polio et le vaccin contre la rougeole.

Tableau 11: Pourcentage d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés par région ou milieu de résidence

	2004	2011
Yaoundé	53,3	59,9
Douala	63,7	67,3
Adamaoua	47,2	53,7
Centre hormis Yaoundé	47,4	51,6
Est	37,5	47,3
Extrême-nord	38,6	30,9
Littoral hormis Douala	67,9	66,3
Nord	20,3	38,1
Nord-ouest	71,7	82,5
Ouest	58,2	63,7
Sud	42,3	35,2
Sud-ouest	53,1	75,2
Urbain	54,9	63,0
Rural	42,4	46,1
Cameroun	48,2	53,2

Source: INS, EDSC III, 2004 & EDS-MICS 2011

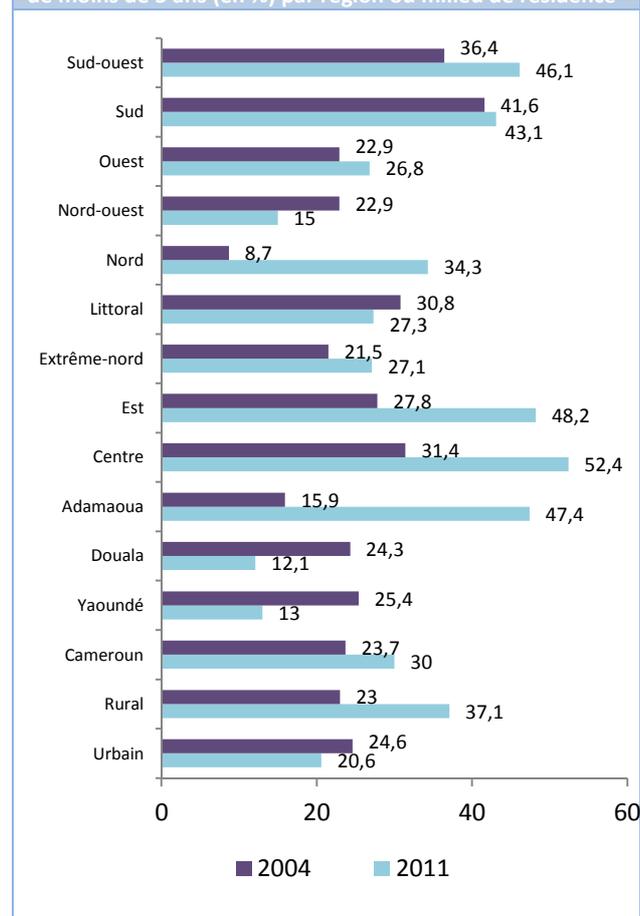
De plus, la rougeole qui semblait être sous contrôle avec les actions de vaccination refait surface notamment dans la zone septentrionale du pays.

Tableau 12: Proportion d'enfants de 12 à 23 mois vaccinés contre la rougeole

	2004	2011
Yaoundé	80,4	78,6
Douala	82,4	84,8
Adamaoua	60,8	64,0
Centre hormis Yaoundé	57,1	73,0
Est	62,3	74,4
Extrême-Nord	60,1	52,4
Littoral hormis Douala	77,1	85,6
Nord	27,0	51,7
Nord-Ouest	77,2	93,1
Ouest	80,1	79,8
Sud	75,8	69,5
Sud-Ouest	63,1	82,6
Urbain	72,5	79,9
Rural	58,3	63,8
Cameroun	64,8	70,6

Source: INS, EDSC III, 2004 & EDS-MICS 2011

Le paludisme demeure la première cause d'anémie, responsable de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de cinq ans. En 2011, la prévalence du paludisme chez les enfants de 6 à 59 mois est de 30%, soit 37% en milieu rural et 21% en milieu urbain. La prolifération des vecteurs de cette maladie est favorisée par des facteurs environnementaux ainsi que l'insuffisance des méthodes de prévention, de lutte anti-vectorielle et d'assainissement. La distribution massive des moustiquaires imprégnées d'insecticide qui a eu lieu en 2011 et leur utilisation contribueront à coup sûr à baisser la prévalence de cette maladie chez les enfants. En 2011 le nombre d'enfants de moins de cinq ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide est de 21% soit 19% en milieu rural et 24% en milieu urbain.

Graphique 12 : Prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (en %) par région ou milieu de résidence

Source: INS, EDSC III, 2004 & EDS-MICS 2011

Par ailleurs, la forte prévalence des maladies respiratoires aiguës et des maladies diarrhéiques est responsable pour une bonne partie du décès

des enfants de moins de cinq ans. En effet, les maladies diarrhéiques, de par leurs conséquences, constituent directement ou indirectement, une des principales causes de décès des jeunes enfants dans les pays en développement dont le Cameroun. La proportion d'enfants atteints des maladies diarrhéiques est en augmentation. Elle est passée de 16% en 2004 à 21% en 2011. Cette situation pourrait s'aggraver si les pénuries d'eau potable observées actuellement dans les grandes métropoles perdurent.

La malnutrition est identifiée comme une cause sous-jacente de la morbidité et de la mortalité infantile. La proportion d'enfant souffrant de l'insuffisance pondérale est de 15% dont 5% présentent une insuffisance pondérale sévère.

Malgré les efforts consentis dans le domaine de la santé, la cible nationale risque de ne pas être atteinte en 2015 au regard de la tendance actuelle. Toutefois, la mise en œuvre rigoureuse de la Stratégie Sectorielle de Santé permettra d'accélérer la tendance actuelle vers l'atteinte de la cible en 2020.

Actions à entreprendre

Pour escompter atteindre cet objectif, les actions suivantes seront nécessaires :

- ✓ L'intensification de la promotion de la santé de l'enfant et l'immunisation à travers le Programme Elargi de Vaccination en portant le taux de couverture vaccinale à 92% et en particulier en milieu rural;
- ✓ L'intensification de la mise en œuvre des stratégies mobiles et avancées pour couvrir les cibles (les enfants et les femmes) les plus reculées ;
- ✓ La facilitation de l'accès aux vaccins contre la pneumonie à pneumocoques ou la diarrhée à rota virus ;
- ✓ La poursuite de la mise en œuvre de la PECIME ;
- ✓ La poursuite de la promotion de l'enrichissement des aliments en Fer, vitamine A et autres oligoéléments ;
- ✓ La poursuite de la promotion de l'allaitement maternel.

OBJECTIF 5: AMELIORER LA SANTE MATERNELLE

L'amélioration de la santé maternelle constitue un des leviers majeurs de la Stratégie Sectorielle de Santé. L'objectif étant de protéger la vie de la

mère durant la grossesse, pendant et après l'accouchement.

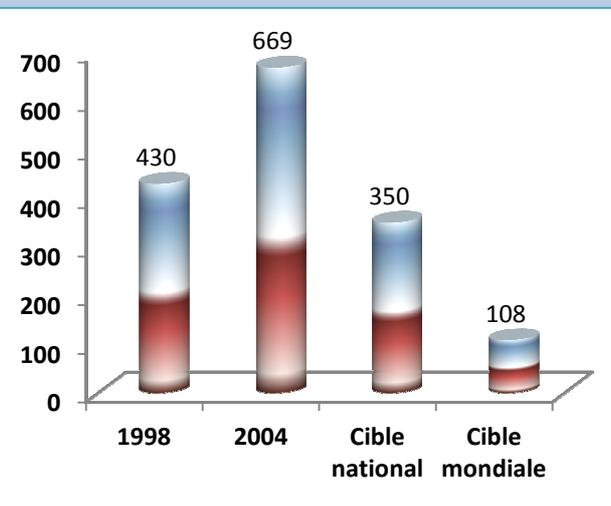
La santé de la mère influence fortement l'état de santé des autres membres de la famille.

Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Situation et tendance

Entre 1998 et 2004, la mortalité maternelle s'est considérablement accrue. Elle est passée de 430 à 669 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, loin au-dessus des cibles nationales et mondiales fixées respectivement à 350 et 108 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. En attendant les résultats de l'EDS-MICS 2011, rien n'indique que cette tendance se soit améliorée.

Graphique 13: Taux de mortalité maternelle (pour 100000 naissances vivantes)



Source: INS, EDSC -II 1998 & EDSC III-2004

Ce niveau élevé de la mortalité maternelle pourrait s'expliquer par la faible fréquentation des formations sanitaires par les femmes au cours de la grossesse, lors de l'accouchement ou après, l'assistance insuffisante par le personnel sanitaire qualifié, la qualité du plateau technique pour intervenir en cas de complication obstétricale.

Malgré le pourcentage apparemment élevé des femmes ayant eu au moins une consultation

prénatale lors de leur grossesse (83% en 2004 et 85% en 2011), la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié reste faible (62% en 2004 et 64% en 2011). On note un écart entre le milieu urbain (87%) et le milieu rural (47%). Les régions septentrionales et celle de l'Est ont les plus faibles proportions d'accouchements assistés par un personnel qualifié. Entre 2004 et 2011, ces proportions ont connu une hausse importante dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et du Sud.

Tableau 13 : Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)

	2004	2011
Yaoundé	94,2	92,9
Douala	97,1	98,8
Adamaoua	37,1	47,4
Centre hormis Yaoundé	74,2	78,5
Est	47,7	48,9
Extrême-Nord	26,5	25,1
Littoral hormis Yaoundé	93,8	94,2
Nord	22,3	32,9
Nord-Ouest	87,5	93,6
Ouest	93,3	95,8
Sud	70,6	82,2
Sud-Ouest	77,8	80,1
Urbain	84,2	86,7
Rural	44,2	46,7
Cameroun	61,8	63,6

Source: INS, EDSC-3- 2004 & EDS-MICS -2011

En ce qui concerne la planification familiale, les politiques d'information et d'éducation des populations mises en œuvre par le Gouvernement ont permis d'améliorer la prévalence contraceptive. L'utilisation des méthodes contraceptives modernes chez les femmes en

union âgées de 15 à 49 ans est passée de 12% en 2004 à 14% en 2011. Par milieu de résidence, cette proportion est de 21% en milieu urbain et 9% en milieu rural en 2011.

La fécondité est précoce et son niveau reste élevé, d'où une forte exposition des femmes au risque de mortalité maternelle. Le taux de fécondité parmi les adolescentes âgées de 15 à 19 ans est de 127 naissances vivantes pour 1000 en 2011. Par ailleurs, le nombre moyen d'enfants par femme est de 5,1.

Au vu des tendances ci-dessus, la réalisation de l'objectif de réduction de 3/4 de la mortalité maternelle entre 1990 et 2015 est compromise. Toutefois, avec les actions menées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et concernant notamment les Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence (SONU) et la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle (CARMMA), il faut espérer une amélioration de la situation d'ici 2020, échéance fixée par le DSCE.

Actions à entreprendre

Pour inverser la tendance actuelle de la mortalité maternelle, les actions suivantes doivent être entreprises. Il s'agit de :

- ✓ Le rapprochement des services de santé des populations pour faciliter l'accès des femmes aux soins de qualité y compris les soins d'obstétricaux d'urgence, durant la grossesse, pendant et après l'accouchement ;
- ✓ La dotation des districts de santé et des agents de santé communautaire en moyens de transport pour l'évacuation des femmes enceintes vers des formations sanitaires de niveau supérieur ;
- ✓ Le renforcement du plateau technique en personnel et équipements pour la prise en charge des urgences obstétricales ;
- ✓ L'accroissement de l'accès aux services de planification familiale;
- ✓ Le renforcement des activités d'Information Education Communication (IEC) en vue de sensibiliser la population sur les risques liés aux grossesses non désirées, précoces ou tardives et aux avortements ;
- ✓ La mise en œuvre d'une approche multisectorielle de lutte contre la mortalité maternelle.

OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES GRANDES MALADIES

Dans le cadre de sa politique sanitaire, le Gouvernement a entrepris la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses notamment le VIH/SIDA, le paludisme et la

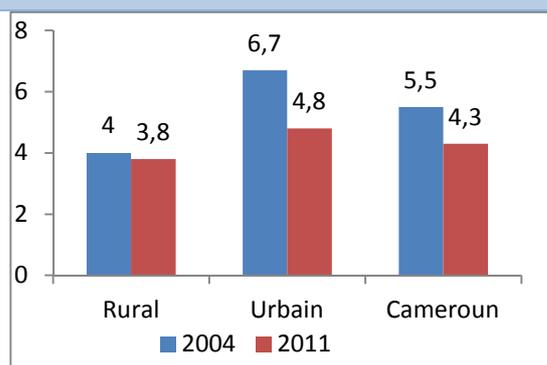
tuberculose. Cette politique vise à réduire considérablement la prévalence de ces maladies et se rapprocher des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance

Situation et tendance

Selon les résultats de l'EDS-MICS de 2011, la séroprévalence du VIH a baissé en 8 ans. En effet, en 2011, sur 100 personnes âgées de 15 à 49 ans, 4,3 vivent avec le VIH contre 5,5 en 2004. Soit une baisse de 1,2 point.

Graphique 14 : Prévalence du VIH, dans la population de 15-49 ans par milieu de résidence en 2004 et 2011



Source: INS, EDSC-III 2004 et EDS-MICS 2011

Selon le milieu de résidence, la séroprévalence bien qu'ayant sensiblement baissé reste encore plus élevée en milieu urbain (4,8%) qu'en milieu rural (3,8%) en 2011. Cette diminution est également enregistrée au sein de la population de 15 à 24 ans (1,7% en 2011 contre 3,2% en 2004).

Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Littoral hormis Douala et de l'Ouest, sont celles où la prévalence est nettement inférieure à la moyenne nationale qui est de 4,3%. Par contre, cette prévalence est nettement plus élevée dans le Centre, l'Est, le Nord-Ouest et le Sud.

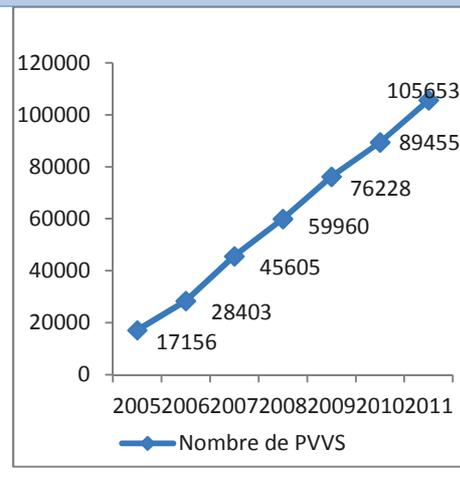
Tableau 14: Prévalence du VIH, dans la population de 15-49 ans, par région, en 2004 et 2011

Région	2004	2011
Yaoundé	8,3	6,4
Douala	4,5	4,6
Adamaoua	6,9	5,1
Centre hormis Yaoundé	4,7	6,1
Est	8,6	6,3
Extrême-Nord	2,0	1,2
Littoral hormis Douala	5,6	3,9
Nord	1,7	2,4
Nord-Ouest	8,7	6,3
Ouest	4,7	2,8
Sud	6,5	7,2
Sud-Ouest	8,0	5,7
Cameroun	5,5	4,3

Source: EDSC-III 2004 et EDS-MICS 2011

Par ailleurs, les données sentinelles indiquent qu'en 2011, sur 100 femmes enceintes, environ 8 avaient un statut sérologique positif. Selon la même source, le nombre de personnes vivant sous ARV est passé de 17156 en 2005 à 105 653 en 2011. Ceci traduit l'amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Graphique 15 : Evolution du taux de croissance des personnes vivant sous ARV entre 2005 et 2011



Source: Rapports CNLS 2005 à 2009

Cependant le rythme de cette augmentation est ralenti d'une année à l'autre entre 2005 et 2011.

Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

Situation et tendance

- **Paludisme**

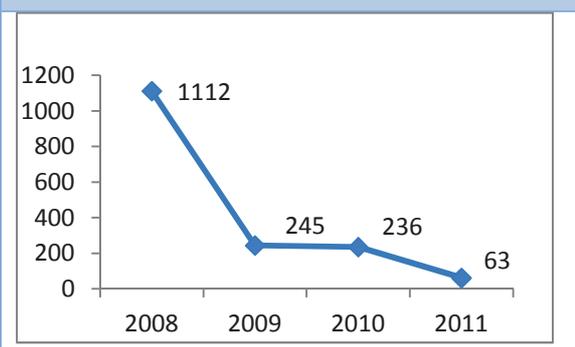
Le paludisme reste la principale cause de morbidité et de mortalité au Cameroun. Le Gouvernement en est conscient et ne ménage aucun effort pour promouvoir des mesures préventives et curatives contre ce fléau.

Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans sont les couches de la population les plus touchées. L'EDS-MICS 2011 indique que la prévalence du paludisme est de 30% chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, soit 37% en milieu rural et 21% en milieu urbain. Cette prévalence varie d'un minimum de 15% dans le Nord-Ouest à un maximum de 52% dans le Centre hormis Yaoundé.

Au niveau national, en 2009 le paludisme était responsable du décès d'environ trois personnes sur dix (29%). Toutefois, le nombre de cas de décès dus au paludisme a sensiblement baissé. Chez les femmes enceintes, on a enregistré en 2011 une baisse d'environ 74% par rapport à 2009

Beaucoup d'efforts ont été accomplis dans la lutte contre le VIH/Sida et ont conduit à la baisse de la prévalence de la pandémie. Toutefois, la situation demeure préoccupante au regard de l'effectif des personnes vivant avec le VIH. En effet, la combinaison de la réduction du taux de prévalence du VIH (de 5,5 % en 2004 à 4,3% en 2011) et l'accroissement démographique (environ 2,8% par an), le nombre de personnes de 15-49 ans séropositives est estimé à environ 400 000 en 2011, pratiquement le même effectif qu'en 2004. Ce qui représente un poids négatif sur la population en âge de travailler. Il convient par conséquent de rester très vigilant et mobilisé autour des actions de sensibilisation et de veille concernant cette pandémie.

Graphique 16 : Evolution du nombre de décès pour cause de paludisme chez les femmes enceintes (2008 - 2011)

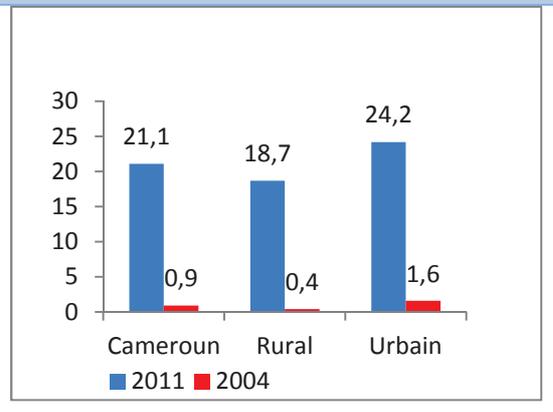


Source : PNL 2008 & 2011

Les interventions récentes du Gouvernement ont porté sur des actions à résultats immédiats. Il s'agit notamment de la distribution gratuite et massive des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) ; la prise en charge gratuite des cas de paludisme simple

chez les enfants de moins de cinq ans ; le traitement intermittent chez les femmes enceintes et l'aspersion intra-domiciliaire ; la sensibilisation des populations à l'utilisation de la moustiquaire MIILDA.

Graphique 17 : Enfants de moins de 5 ans dormant sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (en%)



Source : EDS 2004, EDS-MICS 2011

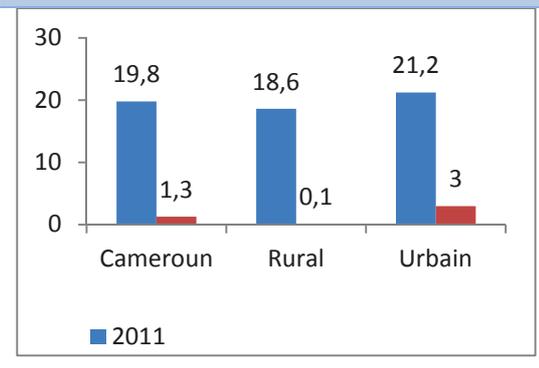
La sensibilisation pour la prévention est porteuse de résultats palpables. En effet, en 2011, 21% d'enfants de moins de cinq ans dorment sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide. Il en est de même chez les femmes enceintes.

• **Tuberculose**

La tuberculose est également un problème de santé publique qui interpelle toute la communauté nationale pour sa prévention et son traitement. Le Cameroun a mis en œuvre tout un programme pour l'éradication de cette maladie.

La prévalence de la tuberculose est estimée à 130 cas pour 100 000 personnes en 2009. Le nombre de cas dépistés chaque année au niveau national a progressivement augmenté de 2002 à 2011.

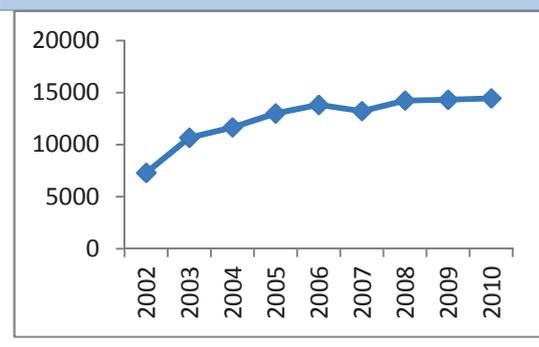
Graphique 18 : Pourcentage des femmes enceintes ayant dormi sous une MII la nuit précédente



Source : EDS 2004, EDS-MICS 2011

La couverture des ménages en moustiquaire imprégnée d'insecticide, le traitement gratuit des enfants de moins de cinq ans ont permis d'infléchir la progression du paludisme. Le nombre de nouveaux cas enregistrés chaque année diminue de manière sensible. A ce rythme on pourrait se rapprocher de la cible à l'horizon 2015.

Graphique 19 : Evolution du nombre de nouveaux cas du paludisme



Source: PNL 2002 & 2010

Graphique 20 : Evolution du nombre de cas de tuberculose dépistés (en milliers) au Cameroun de 2002 à 2011



Source: PNL 2002 & 2010

Les données du Programme National de Lutte contre la Tuberculose indiquent que de toutes les formes de tuberculose, la pulmonaire à microscopie positive (TPM+) est celle qui fait le plus de ravages.

La prévalence de la tuberculose est amplifiée par le VIH qui détruit le système immunitaire, rend vulnérable le patient et l'expose à tous types de maladies infectieuses. Dans l'ensemble du pays en 2010, sur 79% de tests VIH réalisés, 33% sont dépistés positifs à la tuberculose.

Tableau : Situation de la co-infection TB/VIH en 2010 en (%)		
	Test VIH réalisé	Test positif TB/VIH
Adamaoua	79	34
Centre hormis Yaoundé	81	33
Yaoundé	68	39
Est	59	39
Extrême-Nord	60	23
Littoral hormis Douala	93	29
Douala	92	27
Nord	73	20
Nord-Ouest	93	58
Ouest	91	37
Sud	91	35
Sud-Ouest	86	39
Cameroun	79	33

Actions à entreprendre

Les efforts doivent être poursuivis afin de se rapprocher de l'objectif à l'horizon 2020.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA

Il s'agira de :

- ✓ La poursuite de la sensibilisation de la population à faire le dépistage volontaire ;
- ✓ La poursuite de la promotion des comportements sexuels à moindres risques à savoir l'abstinence, la fidélité à un seul partenaire non infecté, l'utilisation des préservatifs ;
- ✓ La multiplication des centres de prise en charge des malades du SIDA pour les rapprocher des populations;

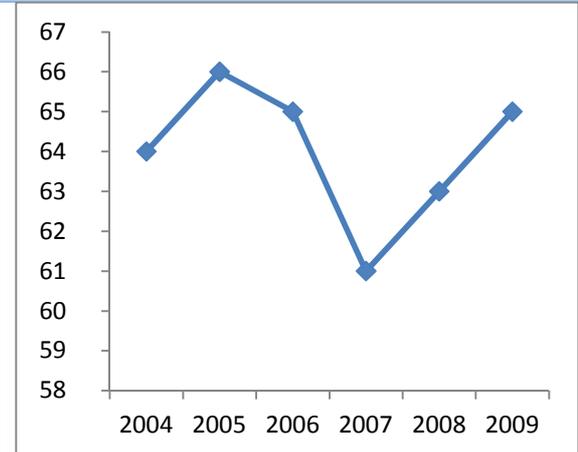
Dans le cadre de la lutte contre le paludisme :

- ✓ Le renforcement de la lutte anti-vectorielle à travers la distribution des moustiquaires imprégnées et l'aspersion intra-domiciliaire ;

Source: PNL2010

Les statistiques du PNL2 indiquent que depuis près de 6 ans, la prise en charge de plus de 3 personnes sur 5 dépistées positives a abouti à des résultats satisfaisants.

Graphique 21 : Evolution du pourcentage de malades complètement guéris parmi les nouveaux cas déclarés (2003 à 2009)



Source: PNL2 2003 à 2009

En conclusion, même si la réalisation de l'objectif 6 du millénaire pour le développement semble peu probable à l'horizon 2015, les avancées considérables ont été enregistrées. Il convient de maintenir le cap.

- simple chez les enfants de moins de cinq ans ;
- ✓ La poursuite de la prise en charge rapide et efficace à base des combinaisons thérapeutiques;

- ✓ La vulgarisation de l'utilisation des tests rapides du diagnostic du paludisme ;
- ✓ L'organisation régulière des campagnes de sensibilisation sur les méthodes de prévention.

Dans le cadre de la lutte contre la tuberculose :

- ✓ La sensibilisation pour le dépistage volontaire de la tuberculose ;
- ✓ La facilitation de l'accès aux médicaments pour le traitement de la tuberculose et l'élargissement de la politique de gratuité des soins aux cas de tuberculose multi résistante ;

- ✓ La décentralisation des centres de dépistage et traitement de la tuberculose ;
- ✓ Le renforcement de la prise en charge des cas de co-infection Tuberculose/VIH.

OBJECTIF 7 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT DURABLE

Depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en Juin 1992, le Cameroun, de concert avec la communauté internationale, s'est engagé à renforcer et à accélérer au niveau national les procédés et actions permettant une protection efficace de l'environnement et une gestion rationnelle des ressources pour un développement durable.

La protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles s'inscrivent au cœur des politiques du gouvernement de manière transversale.

A cet effet, la souscription aux engagements pris à Rio en 1992 se manifeste à travers la création

du Ministère de l'Environnement et des Forêts qui a été reconfiguré au fil des ans pour davantage répondre aux préoccupations internationales en matière d'environnement et du développement durable. C'est ainsi qu'en 2004, il a éclaté en deux donnant lieu au Ministère des Forêts et de la Faune et au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. En décembre 2011, ce dernier est devenu le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED).

Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales

Situation et tendance

L'adoption de la Loi cadre sur l'environnement en 1996 et la mise en œuvre du Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE) ont permis que la quasi-totalité des projets de développement à réaliser sur le territoire national à observer l'obligation d'intégrer des études d'impact environnemental (EIE).

Tableau 15 : Aires désertiques reboisées dans l'Opération Sahel Vert

Année	Superficie reboisée (en ha)	Nombre de plants mis en terre	Foyers améliorés produits
2008	3 000	480 000	21 300
2009	3 500	480 000	13 076
2010	3 500	560 000	15 384
2011	3 000	560 000	18 227

Source : MINEPDED

Sur un objectif de production annuelle de 3 millions de plants que le Gouvernement s'est fixé dans le cadre du reboisement, 2 622 895 plants et 8 407 boutures ont été produits en 2011. Par ailleurs, de 2008 à 2011, l'Opération « Sahel Vert » a permis de planter 2 080 000 plants pour une superficie de 13 000 ha.

Cette opération qui se veut nationale a commencé depuis 2008 dans la région de l'Extrême-Nord, porte d'entrée du désert au Cameroun.

Pour optimiser l'opération « Sahel vert », le Gouvernement camerounais, a subventionné la production des foyers améliorés. Aujourd'hui, plus 120 000 foyers améliorés ont été distribués à environ 50 000 ménages pour réduire la pression exercée sur le couvert végétal.

Dans la zone de mangrove, il a été procédé de 2009 à 2011, à la plantation de 60 000 plants à Rio Del Rey (Bakassi) dans le cadre de la gestion et la conservation participatives des mangroves. Bien que la proportion des Aires Protégées soit en augmentation, l'utilisation des combustibles solides dans les ménages reste toujours forte et présente notamment dans les zones rurales.

Du côté des entreprises, les efforts de protection de l'environnement sont perceptibles. Les inspections et contrôles environnementaux sont régulièrement menés par la Brigade Nationale des inspections. Les suivis du Plan de Gestion Environnementale sont régulièrement menés.

En 2011, le Cameroun a honoré les engagements par rapport à l'intégration des principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux.

Quant à l'inversion de la tendance à la déperdition des ressources, les insuffisances actuelles du système d'information ne permettent pas d'avoir

des éléments précis pour apprécier les progrès vers l'atteinte de cette cible.

Tableau 16: Pourcentage de la population utilisant les combustibles solides

	2001	2007	2010
Yaoundé	32,7	32,2	32,0
Douala	40,1	46,9	46,4
Adamaoua	92,3	94,8	88,8
Centre hormis Yaoundé	92,4	91,7	90,9
Est	95,4	95,7	94,6
Extrême-Nord	99,5	97,2	97,5
Littoral hormis Douala	81,5	84,8	86,4
Nord	94,9	97,8	96,3
Nord-Ouest	95,7	94,4	93,6
Ouest	93,8	92,3	88,0
Sud	83,4	88,3	69,7
Sud-Ouest	79,1	84,4	81,0
Milieu de résidence			
Urbain	55,1	58,7	53,1
Rural	97,0	96,2	95,2
Cameroun	82,4	82,9	79,1

Source : INS, ECAM2 & 3, EESI2

Cible 7.B : Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici 2010 une diminution significative du taux de perte

La gestion des ressources naturelles est réglementée par la loi portant régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche adoptée en Janvier 1994. Cette législation a permis au Cameroun de développer un important réseau d'aires protégées qui couvre actuellement une superficie d'environ 8138800 ha soit 18,8% du territoire national. Ces aires protégées se regroupent en plusieurs catégories : Parcs Nationaux, Réserves de Faune, Réserves Forestières, Sanctuaires de Faune, Jardins Zoologiques, Zones d'Intérêt Cynégétiques à affermer (ZIG), Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZIGC).

Hormis les réserves forestières, la part des aires protégées par rapport au territoire nationale a connu une augmentation entre 2000 et 2010. On est ainsi passé de 1 835 700 ha à 3 505 700 ha.

Au regard de la mobilité des animaux et du souci de lutter contre le braconnage, le Cameroun œuvre dans la mise en place des aires protégées transfrontalières à travers les actions suivantes :

- Signature de l'Accord de coopération du Tri-National de la Sanga (TNS) (Cameroun-Centrafrique-République du Congo) ;
- Signature de l'Accord de coopération du TRIDOM pour la création de la trinationale Cameroun (complexe Dja- BoumbaBek-Nki-Mengame), Gabon (Minkébé) et République du Congo (Odzala) ;
- Signature de l'Accord de coopération entre les Parcs Nationaux SenaOura au Tchad et BoubaNdjida au Cameroun.
- L'initiation d'un partenariat entre le Parc National de Korup et le Parc National de la Cross river (Cameroun-Nigéria) ;
- L'initiation d'un projet transfrontalier pour la conservation des gorilles de la cross river entre Réserve forestière de Takamanda au Cameroun et les Monts Afi (Cross river – Nigéria).

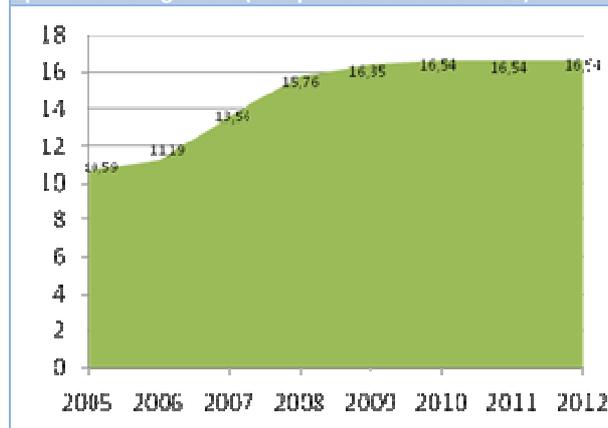
Tableau 17: Evolution de la superficie des aires protégées depuis 2000 (hormis les réserves forestières)

Année	Parcs Nationaux (ha)	Sanctuaires de faune (1000 ha)	Réserves de faune (1000 ha)	Totale (1000 ha)	% Superficie Cameroun
2000	1712	112	12	1836	6
2001	1930	112	901	2943	6
2002	1930	112	901	2943	6
2003	1930	112	901	2943	6
2004	2106	113	797	3015	7
2005	2653	113	797	3563	8
2006	2653	113	797	3563	8
2007	2688	113	797	3598	8
2008	2750	142	729	3622	8
2009	2808	142	703	3653	8
2010	2861	142	703	3706	8

Source : PSFE

Depuis 2001, les procédures d'élaboration, d'approbation, de suivi et de contrôle de la mise en œuvre des plans d'aménagement⁵ des forêts de production du domaine forestier permanent permettent d'assurer le classement des Unités Forestières d'Aménagement (UFA) ainsi que l'accompagnement des opérateurs économiques dans l'élaboration des plans d'aménagement des UFA concédées.

Conscients de l'importance d'un plan d'aménagement d'une UFA, plusieurs exploitants forestiers l'ont élaboré et soumis à l'approbation de l'administration. Ceci s'est traduit sur la période 2005 – 2010 par l'augmentation de la superficie des forêts avec plan d'aménagement, soit 10,6% du territoire national en forêts aménagés en 2005 à 16,5% en 2010. Il est à noter que presque toutes les composantes de forêts aménagées (Forêts Communautaires, Forêts Communales, UFA, Parcs, Réserves de faune) ont connu une évolution à la hausse.

Graphique 22 : Evolution de la superficie des forêts avec plan d'aménagement (% superficie totale de forêt)

Source : GTZ/ProPSFE

Au regard des différents indicateurs, il apparaît ainsi une nette évolution dans le mode de gestion des ressources naturelles. Cette évolution tend davantage à impliquer les différentes parties prenantes (communes, populations riveraines, associations...) dans cette gestion en vue d'assurer sa pérennisation d'une part, d'améliorer sa contribution aux économies locales et nationales d'autre part. De ce fait, cette cible pourrait être atteinte à l'horizon 2020.

⁵ Documents décrivant l'utilisation rationnelle des ressources.

Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

Situation et tendance

La consommation d'une eau potable est indispensable pour une bonne santé. Il est attendu qu'au moins 72% de la population accède à l'eau potable en 2015 et 75% en 2020. La proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson est de 59,8% en 2010⁶, soit un gap de 12,2 points par rapport à l'objectif. Elle est plus élevée en milieu urbain (88,5%) qu'en milieu rural (42,0%). En 2010, l'accès à l'eau potable de boisson demeure faible pour les populations des régions de l'Est (25,3%), du Nord (35,4%) et de l'Extrême-Nord (37,8%).

Au niveau national, la proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson connaît une tendance à la hausse depuis 2001. Le forage reste la principale source d'approvisionnement en eau de boisson pour les populations de l'Extrême-Nord. En milieu rural, parmi la population ayant accès à l'eau potable de boisson, 52,7% utilisait l'eau provenant d'un forage contre 47,4% en 2010.

(mise en œuvre du PDUE et de la deuxième phase du PNDP, construction de la station de Yato, l'extension de la station d'Akomnyada, la réhabilitation de la station de la Mefou, la construction d'une nouvelle station de pompage sur le fleuve Sanaga, etc.) pourrait permettre d'accélérer cette tendance à la hausse. En milieu rural, il est prévu la réhabilitation des stations de la société SCANWATER dans les dix régions du Cameroun à travers les projets tels que : Yaoundé plus 03 villes secondaires (Edéa, Bertoua et N'Gaoundéré), les projets 07, 16, 18 et 52 Centres, les projets de Branchements sociaux, Provilage, Don Japonais 5ème phase, PAEPA-MRU et PAEPA-MSU, etc.

Il y a lieu d'espérer que cette cible soit atteinte à l'horizon 2020 à condition de maintenir le rythme d'accroissement des investissements qui doit tenir compte de celui de la population et du niveau d'urbanisation.

Tableau 17: Proportion (en %) de la population ayant accès à une eau potable de boisson

Région	2001	2005	2010
Douala	83,5	90,0	96,4
Yaoundé	93,0	91,4	89,1
Adamaoua	41,8	40,4	60,7
Centre hormis Yaoundé	23,5	47,6	58,8
Est	12,8	26,7	25,3
Extrême-Nord	40,7	32,9	37,8
Littoral hormis Douala	56,2	67,6	78,6
Nord	42,8	28,0	35,4
Nord-Ouest	47,9	52,0	51,5
Ouest	29,6	38,2	59,7
Sud	33,0	39,7	44,3
Sud-Ouest	78,2	66,3	75,4
Milieu de résidence			
Urbain	84,4	84,6	88,5
Rural	31,2	32,8	42,0
Cameroun	49,7	50,5	59,8

Source: INS, ECAM2, EESI1, & EESI2

Au regard des grands projets mis en place par le gouvernement et ses partenaires dans ce secteur

⁶Dans le Rapport national sur les OMD de 2010, c'est plutôt la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable de boisson qui avait été analysé.

Cible 7.D : Améliorer sensiblement d'ici 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants des taudis.

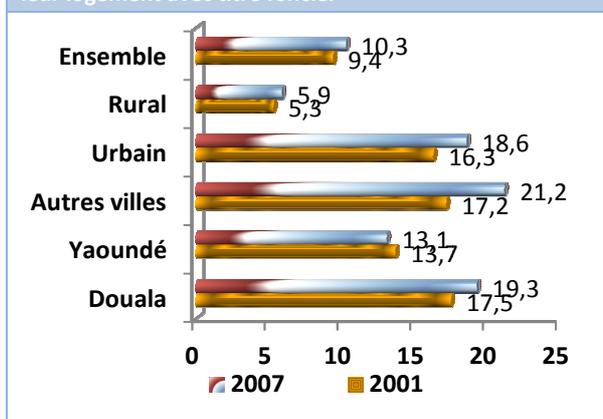
Cible Nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, l'habitat des camerounais

Situation et tendance

L'amélioration de l'habitat passe par la sécurité juridique (titre foncier) et physique des logements occupés en termes de matériaux de construction. Les conditions d'assainissement et l'environnement y participent également.

Concernant la sécurité juridique des logements, la proportion de ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier est de 10% en moyenne de 2001 à 2007. Ce taux bien que stable cache des disparités selon le milieu. En effet, en milieu urbain il est de 18,6% contre 5,9% en milieu rural en 2007. Toutefois, les mesures ont été prises depuis cette date dans le sens d'alléger la procédure d'obtention du titre foncier. Ces mesures s'inscrivent dans le processus de décentralisation en cours au Cameroun. Mais les résultats tardent à être perceptibles malgré la volonté politique affichée.

Graphique 23 : Proportion des ménages propriétaires de leur logement avec titre foncier



Source: INS, ECAM2, ECAM3

L'évacuation adéquate des excréta humains par l'utilisation d'installations sanitaires améliorées (WC avec chasse eau, toilettes améliorées) permet d'éviter certaines maladies et de préserver l'environnement du logement. En 2010, un peu plus de la moitié de la population (52,4%) habitait un logement disposant d'installations sanitaires améliorées. Cette proportion est plus importante en milieu urbain (81,3%) qu'en milieu rural (34,3%). Selon la région, les villes de Yaoundé (85,8%) et de Douala (85,4%) sont celles où cette

proportion est la plus élevée. A l'opposé, la région de l'Extrême-Nord (16,9%) est celle où cette proportion est la plus faible.

Tableau 18 : Proportion (%) de la population habitant dans des logements disposant d'installations sanitaires améliorées (WC avec chasse d'eau, latrines aménagées)

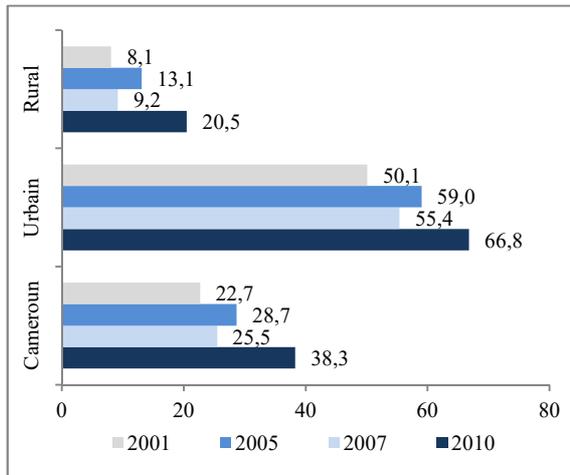
Région	2001	2005	2010
Douala	70,6	75,5	85,4
Yaoundé	79,8	78,8	85,8
Adamaoua	47,2	42,7	60,6
Centre hormis	31,4	40,4	37,9
Est	33,1	44,3	35,8
Extrême-Nord	27,2	15,2	16,9
Littoral hormis	58,4	54,2	66,8
Nord	27,4	12,4	32,6
Nord-Ouest	27,1	35,8	56,2
Ouest	43,5	47,6	56,4
Sud	57,5	52,2	55,6
Sud-Ouest	55,3	49,2	61,4
Milieu de			
Urbain	77,3	75,0	81,3
Rural	27,4	24,2	34,3
Ensemble	44,7	41,5	52,4

Source: INS, ECAM2, EESI1, & EESI2

En 2010, 38,3% de la population vit dans un logement avec des matériaux définitifs. Cette proportion est toujours plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Cette proportion après avoir connu une tendance à la hausse entre 2001 et 2005, puis une tendance à la baisse entre 2005 et 2007, s'est de nouveau inscrite à la hausse entre 2007 et 2010.

La proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs peut s'améliorer si le programme de construction de 17 000 logements sociaux engagé par le Gouvernement arrive à son terme.

Graphique 24 : Proportion (en %) de la population habitant dans les logements avec des matériaux définitifs



Source: INS, ECAM2, EESI1, ECAM3 & EESI2

Les efforts sont perceptibles au niveau de l'amélioration de l'habitat et les structures de facilitation (projet de logement social, installation des cimenteries à Douala, à Yaoundé et Limbé). Ces efforts se traduisent par l'orientation à la hausse de 2 indicateurs sur 3 de cette cible. Il y a lieu d'espérer que cette cible soit atteinte à l'horizon 2020 à condition de poursuivre et d'intensifier les actions entreprises par le Gouvernement et les autres acteurs impliqués.

Actions à entreprendre

Au regard des cibles qui constituent cet objectifs, les efforts doivent être poursuivis afin de l'atteindre de à l'horizon 2020.

- ✓ La promotion de la construction des toilettes publiques mobiles et des latrines publiques améliorées ;
- ✓ La sensibilisation des populations sur les risques et les maladies liés à la défécation à l'air libre ;
- ✓ La sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement par le respect des règles d'hygiène et salubrité ;

- ✓ La promotion de l'utilisation des matériaux locaux améliorés lors des constructions ;
- ✓ La facilitation de l'obtention du titre foncier.
- ✓ L'encouragement de la recherche et le transfert de technologies pour la production des énergies nouvelles et renouvelables, les technologies à haut rendement énergétique ou économes d'énergies fossiles et de la biomasse (foyers améliorés, fourneaux,...) ;
- ✓ La sensibilisation les populations dans le sens du changement de leur mode de consommation ;
- ✓ L'amélioration de la préservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources biologiques ;
- ✓ La mise en place, à l'échelon tant national qu'international, d'un système d'observation des phénomènes de désertification et de dégradation des sols en vue d'améliorer les conditions de vie dans les régions touchées ;
- ✓ L'acquisition et le renforcement des connaissances sur l'écologie et le développement durable des écosystèmes de montagne ;
- ✓ La promotion du développement industriel écologiquement durable ;
- ✓ La réhabilitation des infrastructures existantes ;
- ✓ La poursuite de l'extension des réseaux existants ;
- ✓ Le maintien et la gestion des infrastructures de captage ;
- ✓ La construction de nouvelles infrastructures ;
- ✓ La facilitation de la réalisation des programmes de branchements à grande échelle ;
- ✓ La lutte contre la pollution des eaux de surface ;
- ✓ La construction, la réhabilitation des points d'eau potable (bornes fontaines et forages) de manière à les rapprocher des populations ;
- ✓ L'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Eaux et des Sols.

OBJECTIF 8 : METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

Cible 8.A : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles prévisibles et non discriminatoires

Situation et tendance

Le Cameroun œuvre avec constance et détermination à l'amélioration de la gouvernance aux plans politique, institutionnel, économique et social. Le renforcement de la gouvernance vise à permettre au Gouvernement de disposer, plus que par le passé, d'un leadership responsable, dynamique, proactif, anticipant sans cesse sur les évolutions conjoncturelles et structurelles et de mettre en place, à tous les niveaux de responsabilité, les principes de gestion axée sur la recherche de la performance. Le Cameroun deviendrait alors un pays où le risque d'investissement est très faible, améliorant ainsi son attractivité. Les axes de cette stratégie sont le renforcement de la lutte contre la corruption, l'amélioration du système judiciaire, la culture démocratique, la décentralisation, le renforcement des capacités opérationnelles de l'Etat, et la gouvernance d'entreprise.

Afin de soutenir les activités dans les secteurs prioritaires pour son envol économique, le Cameroun met l'accent sur la diversification des ressources tant externes qu'internes. En ce qui concerne la mobilisation des ressources externes, l'Etat compte sur la participation de la diaspora, et sur la poursuite de la mobilisation des financements auprès de ses partenaires. S'agissant de ce dernier aspect, le Cameroun ne cesse d'affirmer sa volonté pour une coopération de choix basée sur le principe du "gagnant-gagnant", poussée par le développement. Ainsi, l'intensification de la coopération sous-régionale

au sein de la CEMAC/CEEAC et l'ouverture vers les autres pays des sous-régions d'Afrique et des pays émergents d'Asie et d'Amérique latine constitue une réelle opportunité afin d'atteindre, aux côtés des partenaires traditionnels d'Europe et d'Amérique du Nord, les objectifs visés par l'Etat dans le DSCE, dont la principale ambition est d'être un pays émergent à l'horizon 2035.

Sur le plan interne, le Gouvernement a mobilisé une partie de ses financements en 2010 par l'emprunt obligataire de 200 milliards de Francs CFA auprès des opérateurs économiques de la sous-région en 2010 et par l'émission des bons de trésor en 2011. Par ailleurs, la création en cours des banques spécifiques au développement du secteur agricole et des PME contribuera à l'amélioration du financement de l'économie. En outre, le début de la vulgarisation du crédit-bail contribuera à la diversification des instruments de financement de l'économie.

S'agissant des accords de partenariat, l'Etat camerounais a engagé plusieurs actions dans ce sens, notamment : (i) la signature de l'accord de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne qui va progressivement instaurer une zone de libre-échange entre les pays ACP et les pays membres de l'Union Européenne ; (ii) la participation du Cameroun au marché nord-américain à travers les dispositions et les opportunités d'exportations offertes par l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) et (iii) l'exploration des échanges avec les pays émergents.

Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés

Situation et tendance

L'intégration régionale constitue l'option stratégique choisie par le Cameroun pour réussir son insertion dans l'économie mondiale. Pour le décollage industriel, l'objectif est de créer un

marché sous régional unique permettant de résister aux chocs extérieurs, de profiter des économies d'échelle pour intensifier les échanges intra régionaux, de bénéficier des

avances d'une spécialisation locale et de mener certains projets communs en évitant des gaspillages et des redondances. La stratégie d'insertion est portée par les piliers qui fondent la diplomatie et les relations extérieures dans un monde multipolaire, pour permettre au pays de tirer profit de sa position stratégiques dans le golfe de guinée et de son rôle de jonction entre le Nigeria et l'Afrique centrale, dans le positionnement géostratégique des puissances industrielles autour du golfe de Guinée.

C'est ainsi que plusieurs projets sont en cours de réalisation au Cameroun pour contribuer au renforcement de l'intégration économique. Il s'agit notamment de: la poursuite des travaux de bitumage des grands axes routiers permettant de desservir la République Centrafricaine et le Tchad, le bitumage du corridor Nord-Sud pour faciliter les échanges avec le Tchad et les axes Sangmelima-Ndjoum-Ouessou, Bamenda-Enugu (Nigeria), et la construction du réseau CEMAC (Kribi-Frontière Congo).

Cible 8.D : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propre à rendre l'endettement viable à long terme

Situation et tendance

Avec l'atteinte du point d'achèvement en 2006, le Cameroun a bénéficié d'une réduction importante de sa dette extérieure.

Tableau 19 : Evolution du stock de la dette publique et du service de la dette (milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009
Stock dette extérieure	1082	989	932	975
dont Multilatérale	222	243	283	377
Bilatérale	779	703	649	597
Stock dette intérieure	887	613	437	498
Stock total	1969	1602	1369	1473
Service de la dette publique totale	473	318,5	217	142,6
dont Service de la dette Extérieure	136	100,6	112	96,7
Service de la dette intérieure	347,4	217,9	104	45,9

Source : CAA/MINFI

Les projections du stock de la dette indiquent que le stock de la dette publique baisera considérablement pour passer de 1142 milliards de FCFA en 2012 à 880 milliards en 2015. Et le service de la dette quant à lui passerait de près de 151 en 2012 à 98 milliards en 2015.

Tableau 20 : Projection du stock de la dette publique, du service de la dette publique et des recettes d'exportation (en milliard de FCFA)

Année	stock de la dette publique	Service de la dette publique	Recette d'exportation
2010	1409	194	2055
2011	1268	173	2345
2012	1142	151	2665
2013	1035	129	2914
2014	959	96	3057
2015	880	98	3042

Source : CAA/MINFI/MINEPAT

La viabilité de la dette au Cameroun est appréciée par le ratio de solvabilité, le ratio de liquidité et le ratio de la dette publique sur le PIB. La Valeur Actuelle de la dette extérieure sur le PIB s'établit à 8,1% en 2010 et selon les perspectives, il diminuera progressivement jusqu'à 5,6% en 2018. Pour ce qui est du ratio VA de la dette sur les recettes d'exportations des biens et services, il s'établit à 49,8% en décembre 2010. Le ratio de la Valeur Actuelle de la dette extérieure sur les recettes budgétaires hors dons représente environ 51,4% au 31 décembre 2010. Ce ratio va décroître à 42% en 2011 et chutera d'environ 14 points en 2018 du fait de la bonne tenue des recettes budgétaires projetées. Les ratios d'analyse relatifs à la liquidité de la dette publique font référence d'une part au rapport du service de la dette sur les recettes d'exportations et d'autre part sur les recettes budgétaires hors dons. Ces ratios demeureront en dessous des seuils critiques sur la période 2010 – 2030 du fait

du remboursement de la dette structurée bancaire.

En décembre 2010, le ratio de la dette publique actuelle sur le PIB se situait à 15,1%. En tenant compte des chocs possibles, ce ratio était de 15,3% en 2011, il chutera de 5 points en 2015, et poursuivra sa baisse jusqu'en 2018 où il atteindra 9,4%.

Tableau 21: viabilité de la dette			
	2010	2011	2018
Ratio de solvabilité			
Valeur actuelle de la dette extérieure / PIB	8,1	7,7	5,6
Valeur actuelle de la dette / recettes d'exportation	49,8	49,1	42
Valeur actuelle de la dette / recettes budgétaires hors dons	51,4	42	36
Ratio de liquidité			
Ratio dette publique sur PIB	15,1	15,3	9,4

Source : CAA/MINFI

Sur la base des décaissements futurs des emprunts nécessaires pour la réalisation des objectifs économiques du Cameroun à moyen et long terme, tenant compte de la mise en œuvre de la politique d'endettement du Cameroun, il y a lieu de prédire que la dette du pays restera viable et supportable à l'horizon 2015 et à l'horizon 2020.

Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous

Situation et tendance

La téléphonie mobile devient de plus en plus accessible au Cameroun, avec un nombre total d'abonnés estimé à environ 10 millions en 2010, soit environ 45% de la population. Les opérateurs de ce secteur poursuivent le déploiement de leur réseau pour la couverture intégrale du territoire national. En ce qui concerne la téléphonie fixe, les régions autres que le Centre et le Littoral souffrent d'une insuffisance de l'offre des lignes téléphoniques fixes. Par ailleurs, l'objectif sectoriel visant à porter la télé-densité à 50% à l'horizon 2015 a été atteint et avoisine les 52%.

Tableau 22: Paysage médiatique camerounais

	2006	2008	2009	2010
Nombre d'abonnés au téléphone fixe (x1000)	130,7	205,5	435,4	458
Nombre d'abonnés au téléphone mobile (x1000)	2725	5287,3	8439,6	9314
Proportion de ménages ayant un téléphone mobile et une carte SIM active (%)	40	64,9	/	68,7
Proportion de ménages disposant d'un accès Internet (%)	3,98	5,2	/	
Proportion de ménages disposant d'un téléviseur (%)	29	38	/	47
Nombre total de chaînes radio dont	62	83	247	
Publiques	14	16	17	
Privées	48	67	230	

Source : MINPOSTEL

Pour ce qui est des TIC, le nombre de personnes ayant accès à un ordinateur et aux services Internet est en nette croissance et le bilan serait encore plus reluisant à l'horizon 2015. En effet, le gouvernement a entrepris l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'accès universel aux services des télécommunications et TIC, notamment avec le projet d'extension du réseau à fibre optique. Environ 780 Km attendus de fibre optique ont été posés en 2010 sur un total de 3200 Km. La deuxième phase qui correspondait à la pose de 2400 Km de fibre optique a été achevée en 2011 et il reste 20 Km à boucler.

Tableau 23 : Indicateurs d'accès aux TIC en 2007

	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 0habitants	Nombre de téléphones portables pour 1000 habitants	Nombre d'ordinateurs personnels pour 1000 habitants
Yaoundé	10	440	23
Douala	8	415	19
Adamaoua	3	83	2
Centre	1	135	2
Est	0	80	2
Extrême-Nord	1	37	0
Littoral	1	224	3
Nord	1	49	2
Nord-Ouest	1	117	4
Ouest	1	180	4
Sud	3	154	3
Sud-ouest	4	158	3
Ensemble	10	169	6

Source : INS, ECAM3

Actions à entreprendre

Pour parvenir à soutenir durablement cette progression vers la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, le gouvernement doit :

- ✓ renforcer la diversification des partenaires du commerce extérieur;
- ✓ explorer de nouveaux accords et échanges internationaux ;
- ✓ explorer et négocier les marchés sud-américain et asiatique dans le contexte des pays émergents ;
- ✓ renforcer les partenariats sud-sud pour les échanges d'expériences ;
- ✓ intensifier les relations économiques avec le Nigeria en les canalisant vers les circuits formels et étendre la politique de développement des échanges commerciaux vers l'Afrique de l'Ouest ;
- ✓ accélérer les travaux engagés pour desservir le Tchad, la RCA et le Congo à partir des ports de Douala et de Kribi ;

- ✓ renforcer la sécurité de ces axes routiers afin d'optimiser leur exploitation.
- ✓ améliorer les services de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- ✓ inciter la venue de nouveaux opérateurs de téléphonie au Cameroun afin de stimuler la concurrence ;
- ✓ finaliser la pose de la fibre optique et poursuivre le déploiement d'accès internet à moindre coût.

ACTIONS TRANSVERSALES A ENTREPRENDRE POUR LA REALISATION DES OMD AU CAMEROUN

La réalisation des OMD nécessite une combinaison de plusieurs effets des actions multisectorielles au-delà des interventions directes citées plus haut.

Ainsi, on peut relever quelques actions transversales à mettre en œuvre.

Actions transversales à entreprendre

Promouvoir le développement durable et la croissance inclusive

- ✓ Prioriser la création d'emplois de qualité et le développement des métiers non agricole en milieu rural ;
- ✓ Promouvoir le développement rural ;
- ✓ Promouvoir la création de valeur ajoutée sur les matières premières et les ressources naturelles ;
- ✓ Assurer la sécurité alimentaire à travers l'agriculture de deuxième génération ;
- ✓ Promouvoir et développer le commerce, l'intégration régionale au travers des marchés et des investissements communautaires ;
- ✓ Prioriser la durabilité et appuyer les initiatives de l'économie verte ;
- ✓ Promouvoir des formes novatrices de financement et d'accès aux ressources ;
- ✓ Promouvoir le partenariat public-privé ;
- ✓ Accentuer les investissements dans le domaine des infrastructures ;
- ✓ Renforcer la coopération régionale en mettant l'accent sur le financement de programmes d'adaptation et les échanges commerciaux plutôt que sur l'aide au développement ;
- ✓ Encourager les investissements nationaux ;
- ✓ Mobiliser la diaspora à la cause nationale.

Promouvoir la formation qualifiante et l'innovation technologique

- ✓ Renforcer la qualité et l'accès à l'éducation secondaire et tertiaire ;
- ✓ Investir en éducation secondaire, tertiaire et professionnelle ;
- ✓ Promouvoir le transfert de technologies ;
- ✓ Investir en recherche et développement et particulièrement la recherche agricole.

Promouvoir le développement humain

- ✓ Promouvoir la parité de genre/l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de l'entreprise humaine ;
- ✓ Protéger les droits humains et assurer la justice et l'égalité ;
- ✓ Promouvoir l'accès à la protection sociale pour tous ;
- ✓ Prioriser la réduction du risque de catastrophe et les initiatives d'adaptation au changement climatique.

Mettre en place des institutions économiques pour faciliter la transformation structurelle

- ✓ Renforcer les capacités institutionnelles des Etats ;
- ✓ Démultiplier la coopération sud-sud sur des questions communes et des bonnes pratiques.

Renforcer la gouvernance économique et institutionnelle

- ✓ Assurer la sécurité des populations ;
- ✓ Assurer un aménagement du territoire équilibré.

Elaboration du cadre de développement durable

- ✓ Développer un nouveau cadre de développement qui adresse explicitement les questions de développement durable et les mécanismes de son financement.
- ✓ Renforcer le cadre de coordination et de synergies des interventions multisectorielles.

Renforcement du Système de Statistique

La politique et la prise des décisions de programmation doivent être basés sur les données régulières de qualité. Ces dernières sont nécessaires pour capter les différences entre des groupes et les changements dans le temps et dans l'espace. Il y a donc urgence d'investir davantage en moyens de collecte, d'analyse et de collecte de données afin d'assurer le suivi efficace des progrès vers les Objectifs de Développement.

Conclusion

L'adoption des OMD a induit des améliorations des conditions de vie des populations. Malgré cela la pauvreté reste le fait d'une grande frange de la population et particulièrement celle du milieu rural. Bien qu'il y ait nécessité de mettre en place d'autres actions de développement du fait des changements structurels et des défis actuels et émergents, les OMD doivent rester le cadre d'orientation et d'évaluation de la politique économique. D'autres

dimensions de mesure doivent cependant être intégrées pour prendre en compte les questions de qualité, la notion du bien-être, la question de satisfaction et les facteurs de facilitation du développement. Ce qui permettra d'englober tous les domaines de politiques déjà cernés par les OMD. Mais ces derniers devront être amendés de manière à tenir compte de différents éléments touchant aux défis et au contexte local des Etats.

ANNEXES

Annexe 1 : Aperçu de la situation au regard du progrès vers la réalisation des OMD

N°	Objectifs	Cibles mondiales et nationales	L'objectif ou la cible sera-t-il (elle) atteint(e)?		Etat de l'environnement favorable
			2015	2020	
1	Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollar par jour	Invraisemblablement	invraisemblablement	Moyen
		Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	Potentiellement	Probablement	Faible
		Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
2	Assurer l'éducation primaire pour tous	Cible 2.A : d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Potentiellement	Probablement	Fort
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Potentiellement	Probablement	Moyen
4	Réduire la mortalité infantile	Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Invraisemblablement	invraisemblablement	Faible
5	Améliorer la santé maternelle	Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Invraisemblablement	Potentiellement	Moyen
6	Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
		Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et commencé à inverser la tendance actuelle	Invraisemblablement	Potentiellement	Faible
7	Assurer un environnement durable	Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	Potentiellement	Probablement	Moyen
		Cible 7.B : Réduire la perte de la biodiversité et atteindre d'ici à 2010 une diminution significative du taux de perte			Faible
		Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base	Probablement	Probablement	Faible
		Cible 7.D : Améliorer sensiblement, d'ici 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis Cible Nationale : Améliorer sensiblement d'ici 2020, l'habitat des camerounais	Potentiellement	Probablement	Faible
8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Cible 8.A : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé,, prévisible et non discriminatoire	Potentiellement	Probablement	Moyen
		Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
		Cible 8.C : Répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et des petits Etats insulaires en développement			Moyen
		Cible 8.D : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement viable à long terme	Potentiellement	Potentiellement	Moyen
		Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous	Potentiellement	Probablement	Fort

Annexe 2 : Récapitulatif des indicateurs

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur	Source	Valeur
OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim									
1.1	Pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté national	ECAM1 1996	53,3	ECAM2-2001	40,2	ECAM3-2007	39,9		
1.2	Indice d'écart (profondeur) de la pauvreté			ECAM2-2001	12,8	ECAM3-2007	12,5		
1.3	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale			ECAM2-2001	6,0	ECAM3-2007	6,4		
1.4	Production par personne occupée, en dollars constants								
1.5	Taux d'emploi (Ratio emploi/population) des 15-64 ans	ECAM2-2001	66,2	EESI1-2005	75,1	ECAM3-2007	80,2		
	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans	ECAM2-2001	14,4	EESI 1-2005	7,6	ECAM3-2007	4,5	EESI2-2010	6,4
	Taux de chômage chez les garçons âgés de 15 à 24 ans	ECAM2-2001	16,4	EESI 1-2005	7,3	ECAM3-2007	4,1	EESI2-2010	5,3
	Taux de chômage chez les filles âgées de 15 à 24 ans	ECAM2-2001	12,5	EESI 1-2005	7,9	ECAM3-2007	4,9	EESI2-2010	7,5
	Taux de sous emploi global BIT des jeunes âgés de 15 à 24 ans			EESI 1-2005	88,7	ECAM3-2007	83,7	EESI2-2010	84,8
1.6	Proportion de la population occupée disposant de moins de 1,25 dollar par jour			ECAM2-2001	37,9	ECAM3-2007	38,3		
1.7	Proportion de travailleurs pour son propre compte et de travailleurs familiaux dans la population occupée, 15-64 ans	ECAM2-2001	77,1	EESI1-2005	74,1	ECAM3-2007	78,3	EESI2-2010	70,0
1.8	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance modérée			EDS 3-2004	18,1	MICS3-2006	19,3		
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance sévère			EDS 3-2004	3,9	MICS3-2006	5,2		
1.9	Proportion de la population qui souffre de malnutrition								
OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous									
2.1	Taux net global de scolarisation dans l'enseignement primaire (6 – 11 ans)			ECAM2-2001	76,9	ECAM3-2007	77,2	EESI2-2010	82,6
2.1A	Taux de fréquentation scolaire dans le primaire					ECAM3-2007	75,5		
2.1B	Indice de parité de la fréquentation scolaire en primaire par groupe ethnique, linguistique ou religieux, taux de fréquentation scolaire le plus élevé/taux de fréquentation scolaire le plus bas								
2.2	Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième								
2.2A	Proportion d'écoliers achevant un cycle complet d'études primaires	MINEDUC-03/04	57,9	MINEDUB-06/07	64,3	MINEDUB-08/09	72,6	MINEDUB - 09/10	73,0
2.3	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans, hommes et femmes			ECAM2-2001	82,3	ECAM3-2007	83,1	EDS-MICS 2011	80,0

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur	Source	Valeur
OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes									
3.1	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire			ECAM2-2001	0,94	ECAM3-2007	0,95	EESI2-2010	0,99
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire			ECAM2-2001	0,82	ECAM3-2007	0,93	EESI2-2010	0,93
	Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes			ECAM2-2001	0,88	ECAM3-2007	0,87	EESI2-2010	0,89
3.2	Pourcentage des femmes de 15-64 ans employées dans le secteur salarié non agricole	ECAM2-2001	24,3	ECAM3-2007	24,5	RGE-2009	27,3 ⁷	EESI2-2010	27,6
3.3	Proportion des sièges occupés par des femmes au parlement national			MINATD-2002	10,6	MINATD-2007	13,9		
3.3A	Proportion des femmes candidates au parlement national			MINATD-2002		MINATD-2007	16,7		
3.3B	Proportion des femmes maires			MINATD-2002		MINATD-2007	6,7		
3.3C	Proportion de femmes adjointes aux maires			MINATD-2002		MINATD-2007	20,0		
OMD 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans									
4.1	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1000 naissances vivantes	EDS 1-1991	144,1	EDS 2-1998	146,3	EDS 3-2004	144,0	EDS-MICS 2011	122,0
4.2	Proportion d'enfants de 12-23 mois à qui l'on a administré au moins une dose de vaccin contre la rougeole	EDS3-2004	64,8	MICS3-2006	78,8	PEV-2009	73,9	EDS-MICS 2011	70,6
4.3	Taux de mortalité infantile	EDS 1-1991	80,5	EDS 2-1998	79,8	EDS 3-2004	74,0	EDS-MICS 2011	62,0
OMD 5 : Améliorer la santé maternelle									
5.1	Taux de mortalité maternel pour 100 000 naissances vivantes			EDS 2-1998	430	EDS 3-2004	669		
5.2	Proportion d'accouchement assistés par du personnel de santé qualifié			EDS 3-2004	61,8	MICS3-2006	58,9	EDS-MICS 2011	63,6
5.3	Proportion de femmes mariées ou en union, âgées de 15-49 ans, utilisant une méthode contraceptive quelconque								
5.4	Taux de naissances chez les adolescentes								
5.5	Proportion de femmes (15-49 ans) examinées par du personnel de santé qualifié au moins quatre fois au cours de leur grossesse								
5.6	Taux de besoins non satisfait en planification familiale								
OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres grandes maladies									
6.1	Prévalence du VIH chez les jeunes âgés de 15-24 ans					EDS 3-2004	3,2	EDS-MICS 2011	1,7

⁷ Secteur moderne uniquement

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur	Source	Valeur
	Prévalence du VIH chez les personnes âgées de 15-49 ans			EDS 3-2004	5,5	ONUSIDA	5,1	EDS-MICS 2011	4,3
	Proportion de la population vivant avec le VIH								
	Personnes vivants avec le VIH, nouvellement infectées par le VIH								
	Taux de séropositivité des femmes enceintes	CNLS-2006	8,7	CNLS-2008	6,5	CNLS-2009	6,4		
	Pourcentage de PVVS éligibles sous ARV	CNLS-2006	37,1	CNLS-2008	39,1	CNLS-2009	46,5		
	Pourcentage de femmes séropositives éligibles sous ARV	CNLS-2006	37,9	CNLS-2008	45,5	CNLS-2009	52,5		
	Nombres de décès dus au SIDA								
6.2	Taux d'utilisation du condom au dernier rapport sexuel à haut risque								
	Taux d'utilisation des contraceptifs								
6.3	Proportion de jeunes ayant une compréhension précise et approfondie du VIH								
6.4	Taux de fréquentation scolaire des orphelins et des non-orphelins du SIDA (10-14 ans)								
6.5	Couverture des traitements antirétroviraux (Nombre de personne ayant accès aux antirétroviraux) ;								
6.6	Part de décès dû au paludisme			PNLP-2008	42,5	PNLP-2009	28,9		
	Part de décès dû au paludisme parmi les enfants de moins de 5 ans			PNLP-2008	54,0	PNLP-2009	50,1		
	Taux de prévalence du paludisme	MINSANTE-2005	15,0	MINSANTE-2008	8,7	PNLP-2009	9,7		
	Pourcentage de cas de paludisme détectés parmi les patients en consultation			PNLP-2008	40,6	PNLP-2009	38,4		
	Prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans			EDS 3-2004	23,7			EDS-MICS 2011	30,0
6.7	Proportion d'enfants de moins de cinq ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide			EDS 3-2004	0,9			EDS-MICS 2011	21,1
6.8	Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints du paludisme qui sont traités avec des médicaments antipaludéens appropriés								
6.9	Taux de mortalité lié à tuberculose								
6.10	Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe								
	Nombre de nouveaux cas de tuberculose par population de 100 000 (à l'exclusion des personnes séropositives au VIH)					PNLT- 2009	130		
	OMD 7 : Assurer un environnement durable								

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur	Source	Valeur
7.1	Proportion de zones forestières								
7.2	Emissions de dioxyde de carbone (par habitant)								
7.3	Consommation de toutes les substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SAO), (milliers de tonnes métriques ayant le potentiel d'appauvrir la couche d'ozone) et renflouement du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du protocole de Montréal (millions de dollars EU)								
7.4	Proportion de stock de poissons dans les limites biologiques								
7.5	Utilisation d'eau (Pourcentage)								
7.6	Proportion d'aires terrestres protégées			MINFOF-2000	13,0	MINFOF-2008	18,8		
7.7	Proportion d'espèces en voie de disparition								
	Proportion de la population utilisant les combustibles solides			ECAM2-2001	82,4	ECAM3-2007	82,9	EESI 2010	79,1
7.8	Proportion de la population ayant accès à une eau potable de boisson			ECAM2-2001	49,7	ECAM3-2007	47,0	EESI 2010	59,8
7.9	Proportion de la population ayant accès à une toilette décente			ECAM2-2001	44,7	ECAM3-2007	31,7	EESI 2010	52,4
7.10	Proportion de la population urbaine souffrant de privations de logement								
	Proportion de la population habitant des logements en matériaux définitifs			ECAM2-2001	22,7	ECAM3-2007	25,5	EESI 2010	38,3
OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement									
8.1	APD nette des pays membres de l'OCDE-CAD en proportion du revenu national brut des donateurs								
8.2	Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)								
8.3	Proportion de l'APD qui est déliée								
8.4	APD reçu dans les pays en voie de développement sans littoral en proportion de leur revenu national brut								
8.5	APD reçu dans les petits pays en développement et îles en proportion de leur revenu national brut								
8.6	Proportion des importations des pays développés en provenance des pays en développement ou des pays les moins avancés (PMA) admises en franchise de droits alors que les produits de leurs concurrents étaient soumis à des droits NPF								
8.7	Droits de douane moyens des pays développés sur les importations de produits clés en provenance des PMA								
8.8	Subventions agricoles nationales dans les pays de l'OCDE en pourcentage du PIB								

N°	Indicateurs	Période 1		Période 2		Période 3		Période 4	
		Sources	Valeur	Sources	Valeur	Sources	Valeur	Source	Valeur
8.9	Proportion d'APD consacrée au renforcement des capacités commerciales								
8.10	Nombre de pays ayant atteint les points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTE								
8.11	Proportion de la dette bilatérale des PPTE envers les créanciers officiels qui a été annulée								
8.12	Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services								
8.13	Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable								
8.14	Nombre de lignes téléphoniques fixes pour 100 habitants					ECAM3-2007	1		
8.15	Nombre de téléphones portables pour 100 habitants					ECAM3-2007	17,1		
8.16	Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants								
	Nombre de connexions Internet pour 100 habitants					ECAM3-2007	0,6		
	Proportion de ménages ayant un téléphone mobile et une carte SIM active (%)	MINPOSTEL-2004	/	MINPOSTEL-2006	40	MINPOSTEL-2008	64,9		
	Proportion de ménages disposant d'un accès Internet (%)	MINPOSTEL-2004	1,6	MINPOSTEL-2006	3,98	MINPOSTEL-2008	5,2		

Equipe de rédaction

Supervision

- | | |
|---|---|
| 1. TEDOU Joseph, Directeur Général de l'INS | 2. SHE ETOUNDI Joseph, Directeur Général Adjoint de l'INS |
|---|---|

Coordination technique

- | | |
|--|---|
| 1. OKOUDA Barnabé, Chef de Département de la Coordination et de la Recherche | 2. ABANDA Ambroise, Chef de Division de la Coordination statistique |
|--|---|

Equipe technique de rédaction

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. TCHOMTHE Séverin | 6. KAMGUE Max |
| 2. TATSINKOU Christophe | 7. NKORO Jacques Henri |
| 3. TCHAMAGO KOUEDOU Olivier | 8. TIOBO'O PAPOU Sédric Edmond |
| 4. KANA K. Christophe | 9. NHANAG Samuel |
| 5. ESSAMBE BOME Vincent Ledoux | 10. MBENTY Jacqueline |

Autres experts

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. NDEFFO GOUOPE Guy, INS/DIB | 8. ADAMA SAÏDOU, MINEPDED |
| 2. DZOSSA Anaclet Désiré, INS/DDS | 9. SALLET DONO Maturin, MINEE |
| 3. BOPDA Florence, MINEPAT/DGPAT | 10. HAMAN ADAMA, MINFOF |
| 4. WAKAP T. Ariane, MINEPAT/DGEGIP | 11. MBASSI TSALLA Bertin Barnabé, MINESEC |
| 5. MPACTSE NGADE, MINSANTE | 12. LISA SINGH, PNUD |
| 6. MINSO Gisèle, MINADER/DESA | 13. MOUANGUE Francis, PNUD/PROJET CADRE |
| 7. KWEKEU Jules, MINEDUB | 14. Sandrine ZE, PNUD/PROJET CADRE |